

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL



JEUDI 23 AVRIL 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 115
72 PAGES, 3 CAHIERS + 2 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q. 50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

CAHIER SPÉCIAL

LA PÊCHE

La saison de la pêche débute officiellement demain.

16 pages spéciales



LA RÉGION

Côte-Nord: l'enquête sur les agressions sexuelles terminée

Point final à une longue enquête de la SQ: la liste des présumés agresseurs d'enfants sur la Côte-Nord s'est allongée de trois derniers noms, hier. **A-3**

LE QUÉBEC

Députés libéraux opposés à un décret sur les salaires

Une dizaine de députés libéraux pourraient ne pas appuyer le ministre Daniel Johnson s'il décidait d'imposer les conditions de travail des employés de l'État. **A-3**

L'avocate Anne Lapointe n'est pas près d'oublier Nancy B.



Après avoir obtenu pour Nancy B. le droit de mourir, Me Anne Lapointe ne sait toujours pas ce qu'elle aurait fait, elle, à la place de sa cliente. « Sa cause m'a forcée à réfléchir, sur la qualité de la vie plutôt que sur la mort. Ce que je

retiens de l'expérience, c'est l'importance de respecter la décision d'autrui. » **A-13**

LE SPORT

Les Red Wings reprennent vie

Un but d'Yves Racine en prolongation a permis aux Red Wings de vaincre les North Stars 5-4. Minnesota mène 2-1 dans la demi-finale de la division Norris. **S-2 à S-5**

L'ÉCONOMIE

Le Canada en tête pour la croissance économique

Le Canada connaît la croissance économique la plus forte de tous les pays industrialisés en 1992 et 1993, et le taux d'inflation le plus bas. **B-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	C-2 et C-3
Bridge	C-8
Décès	C-10 et C-11
Éditorial	A-14
Idées du jour	A-15
Horoscope	C-8
Informations générales	A-3 à A-13 et B-7
Le monde	C-1
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-8 à B-12
TABLOID	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux et frais avec pluie passagère, maximum 6 et minimum 3. Demain, quelques éclaircies, max. 7 et min. 3. **S-16**

Des égouts explosent

Au moins 200 morts et 600 blessés dans la deuxième ville du Mexique



Plusieurs rues de la ville ont été littéralement éventrées et des voitures se sont retrouvées dans les arbres ou jusque sur le toit des maisons. Une cinquantaine d'édifices ont été réduits à l'état de débris et des dizaines de véhicules ensevelis.

GUADALAJARA, Mexique (AP, AFP, Reuter) — Une quinzaine d'explosions, vraisemblablement dues à des fuites de gaz, qui se sont produites hier matin dans un quartier de Guadalajara, deuxième ville du Mexique, ont fait plus de 200 morts et 600 blessés. Un millier de bâtiments abritant des bureaux et des appartements ont également été endommagés.

Vers 15 h 30 locale, soit cinq heures après les premières explosions, une nouvelle déflagration a eu lieu à environ 5 km des précédentes, ont annoncé les autorités. On ignore la force de cette dernière explosion et si elle fait de nouvelles victimes et d'autres dégâts.

Quatre-vingt-quatorze corps ont été transportés sur un terrain de sport et 35 autres au bureau de la Croix-Rouge. Selon l'organisation humanitaire, le bilan risquait de s'alourdir.

Les autorités fédérales ont décrété l'urgence nationale afin de faciliter les secours et ont envoyé l'armée sur place pour maintenir le calme dans cette ville de trois millions d'habitants (située à 560 km au nord-ouest de Mexico) où l'eau, l'électricité et le téléphone ont été coupés.

Les versions divergent sur les causes de ces explosions. Pemex, la compagnie pétrolière monopole d'État, a affirmé dans

Suite A-2, Explosion...

Autre texte en page A-3

Trizec propose un centre de congrès «plus visible»

QUÉBEC — L'entreprise Trizec présente aujourd'hui, au public, son projet de centre de congrès à Place Québec, « un projet qui répond amplement au programme des besoins de la région pour les 20 prochaines années », avance son concepteur, l'architecte Claude Belzile.

LE SOLEIL

M. Belzile, que LE SOLEIL a rencontré hier, a l'air très fier

du travail qu'il a effectué. Selon lui, le projet que la firme Trizec oppose à celui de la ville de Québec, qui préconise

un centre de congrès sur l'emplacement de l'édifice Marie-Guyart, diffère beaucoup d'une première version soumise au gouvernement en août 1991.

À l'époque, on parlait d'un centre de congrès qui n'aurait pas grande visibilité, ce qui n'est plus le cas, dit-il, précisant que l'emplacement offre

de grandes possibilités et qu'il faut bien l'étudier pour les découvrir.

Le projet Trizec, avons-nous appris d'autres sources, c'est un centre de congrès qui aurait façade et entrée sur le boulevard Saint-Cyrille, entre l'hôtel Hilton et le 2 Place

Suite A-2, Trizec...

L'équipe Mulroney regagne un peu de terrain

OTTAWA — Un sondage Gallup apporte une première bonne nouvelle aux conservateurs depuis un bon moment, l'équipe de Brian Mulroney réussissant une remontée de quatre points en un mois pour revenir à 16 % des intentions de vote au pays.

LE SOLEIL

C'est aux dépens des libéraux que s'effectue cette petite amélioration de la popularité des conservateurs, qui retrouvent ainsi un niveau d'appui similaire à celui de la fin de l'année dernière. Ils avaient connu en février un creux de 11 %, record d'impopularité inégalé pour un parti au pouvoir dans l'histoire des sondages au Canada.

Les troupiers de Jean Chrétien restent cependant solidement en tête avec une fiche de 36 %. Les néo-démocrates restent quant à eux stables à 22 % des intentions de vote, le Reform Party attirant pour sa part 15 % des voteurs et le Bloc québécois 9 %.

Considérant le fait que le taux d'indécis est énorme à 38 %, les ténors du Parti pro-

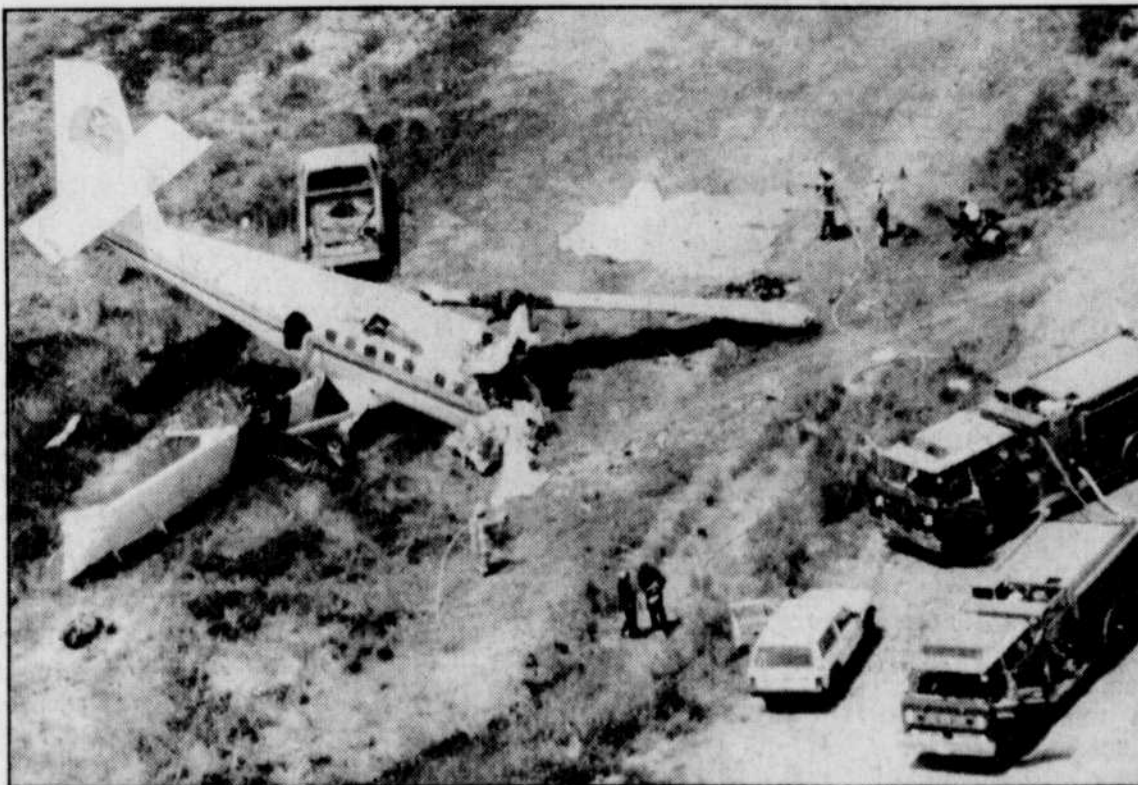
Suite A-2, Remontée...

Un avion s'écrase en Californie: 16 morts

PERRIS, Californie (AP, Reuter) — Seize personnes ont été tuées et six autres grièvement blessées hier dans un accident d'avion en Californie.

L'avion s'est écrasé au bout d'une des pistes de l'aéroport de Perris Valley, situé à près de 80 km à l'est de Los Angeles. Selon la porte-parole du service des secours, Beatriz Lozada, l'accident s'est produit à 11 h 15 locales, lors du décollage, au bout de la piste sud-est de l'aéroport.

Suite A-2, Écrasement...



Le bimoteur Otter De Havilland transportait 22 personnes, des adeptes du parachutisme en chute libre. Il s'est écrasé en bout de piste, sans exploser ni prendre feu.

À 33 995\$ un nombre très limité de la luxueuse Cadillac Sedan de Ville est disponible. Faites vite.



chez votre concessionnaire



Transport et taxes en sus. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire participant. Seulement pour un temps limité.

Suites de la première page

Explosion...

un communiqué que les explosions avaient été produites par des fuites d'hexane liquide. Ce gaz sous forme liquide se serait échappé d'une usine privée d'huile alimentaire, La Central, et se serait répandu à l'intérieur du réseau d'égouts. L'hexane est utilisé dans la fabrication des huiles alimentaires.

Le chef des pompiers de Guadalajara, Jose Trinidad Lopez Rivas, impute, pour sa part, les explosions à la présence d'essence dans les égouts du quartier Reforma, au sud-est de la ville.

Hôpitaux saturés

Les hôpitaux de la ville ont été rapidement saturés en raison de l'arrivée massive des blessés. Selon Jose Luis Veles de la Croix-Rouge, 300 blessés ont été transportés dans sa seule antenne.

Le gouverneur Guillermo Cosío Viddaurri a ordonné que les sans-abri soient installés provisoirement dans les deux stades de la ville. Des morgues ont été improvisées dans les gymnases et les hôpitaux.

« C'est catastrophique, c'est comme un tremblement de terre de 6 ou 7 sur l'échelle de Richter », a déclaré de son côté un porte-parole de l'État de Jalisco.

Plusieurs rues de la ville ont été littéralement éventrées, « avec des trous de 15 mètres de large », a-t-il dit. « Il y a des voitures dans les arbres ou jusque sur le toit des maisons ».

Un journaliste de radio a par ailleurs déclaré avoir vu une cinquantaine d'édifices réduits à l'état de décombres et des dizaines de véhicules ensevelis.

« Un champ de bataille »

« On dirait un véritable champ de bataille », a-t-il dit.

La première explosion a eu lieu à 12 h 30, heure avancée de l'Est, et a été suivie de huit autres dans toute la partie est de la ville.

Depuis mardi, les habitants de la zone affectée se plaignaient de fortes odeurs de gaz provenant d'un collecteur d'égout.

L'armée a été appelée sur les lieux pour prendre en charge les opérations de secours. Quelque 700 policiers et sauveteurs fouillaient les décombres d'immeubles à la recherche de survivants. Selon la police, une cinquantaine de véhicules ont été ensevelis sous les gravats.

« Nous avons entendu plusieurs explosions, dont certaines très fortes », a expliqué un lieutenant du service municipal des sapeurs-pompiers, Jose Ponce à l'Associated Press. Son bureau est situé à plus d'un kilomètre de la zone touchée.

Un porte-parole de la Croix-Rouge a déclaré que la zone du centre-ville qui avait été la plus durement touchée par les déflagrations comptait environ 150 000 habitants.

En novembre 1984, dans la banlieue de Mexico, des centaines de personnes avaient trouvé la mort à la suite d'explosions elles aussi provoquées par des fuites de gaz.

Trizec...

Québec. L'entrée donne sur un hall vitré de quelque 40 000 pieds carrés. Le centre de congrès actuel est intégré au projet mais il y a une nouvelle construction au niveau du boulevard Saint-Cyrille avec une salle d'exposition de 80 000 pieds carrés sur un même étage.

Il faut se rappeler que le premier projet de Trizec faisait état d'une

superficie d'au moins 80 000 pieds carrés pour les expositions mais sur deux étages, ce qu'ont rejeté tous les organismes intéressés dans la région.

Le centre des congrès de Place Québec aurait une superficie de près de 305 000 pieds carrés et occuperait entre autres l'actuel stationnement extérieur, derrière le 2 Place Québec, entre les rues Saint-Joachim, Saint-Augustin, Saint-Patrick et Saint-Simon. Ces 300 000 pieds carrés contiendraient entre autres une salle de banquet, des salles d'exposition et autres salles polyvalentes, l'une d'elles pouvant se transformer en amphithéâtre.

Sur Saint-Joachim le projet prévoit la construction d'une vingtaine d'unités de logement, ce que M. Marc Boutin, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, appelle « le suçon aux citoyens ».

Les architectes ont prévu des percées visuelles sur le quartier Saint-Jean-Baptiste du côté ouest.

Quand Trizec avait fait connaître son projet l'an dernier, on soutenait qu'il était possible d'agrandir en démolissant le 2 Place Québec. Selon nos sources, ce ne sera pas nécessaire: les équipements prévus répondront aux besoins des 20 prochaines années.

Il semble, d'après certaines personnes intéressées par le projet de centre de congrès à Québec, qu'autant le concept de la ville à l'édifice Marie-Guyart que celui de Trizec sont emballants au niveau des aménagements physiques.

De son côté, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain a déjà fait voir que « les coûts feront la différence. »

Par ailleurs, Trizec proposait l'an dernier de construire le centre de congrès en échange de quoi le gouvernement s'engageait à louer une tour de 15 étages que l'entreprise érigerait en même temps. Si dans certains milieux, dont au gouvernement, on laisse entendre que le nouveau projet de Trizec ne tient plus compte de cet élément, on soutient à la ville que l'entreprise lie toujours la tour à bureaux et le centre de congrès.

Enfin, l'architecte Belzile explique que son nouveau projet a trouvé des solutions aux contraintes que la ville avait soulevées quand elle avait rejeté l'hypothèse d'un centre de congrès à cet endroit. On signalait entre autres des difficultés d'accès pour les camions de livraison.

Toutefois, M. Belzile ajoute que le projet de Trizec, comme tout autre, comporte des points faibles. Il faudra la collaboration de la ville pour les résoudre. Ainsi, la ville devrait céder la rue Saint-Patrick et une partie de la rue Saint-Augustin. La réalisation du projet nécessitera vraisemblablement aussi un réaménagement de la circulation routière dans le secteur.

M. Marc Boutin, du Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste, souhaite qu'on profite de la réalisation de l'un ou l'autre des projets pour réaménager le boulevard Saint-Cyrille, entre autres prévoir des possibilités de tourner à gauche si on vient de l'ouest et abolir le « mur de la honte » que cette artère forme à cette hauteur.

Le ministre responsable du dossier, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé le 7 avril que le coût d'une construction neuve était évalué à 81,3 millions \$ et que le gouvernement s'engageait à injecter 54 millions \$ dans le projet, le reste devant provenir d'autres sources, dont le gouvernement fédéral. Il précisait en même temps que le projet de la ville

exigerait le déplacement de fonctionnaires et la construction d'un nouvel édifice. De plus, la ville, ou la région, devrait déboursier ces 36 millions \$ additionnels.

Remontée...

gressiste-conservateur vont sans aucun doute trouver un réconfort certain dans les données de la maison torontoise de sondage. Déjà en fait, sur la base des enquêtes financées par le Parti conservateur, les dirigeants gouvernementaux savaient qu'il existe toujours pour eux une possibilité de contrer la tendance actuelle favorisant largement les libéraux.

Le sondage d'hier redonne d'ailleurs aux conservateurs la troisième place que leur avaient ravie depuis un bon moment les réformistes de Preston Manning.

Au Québec, où les données de la maison Gallup comportent une marge d'erreur plus large, soit 7 % compte tenu de la taille réduite de l'échantillon (280 entrevues), les conservateurs effectuent une petite remontée.

Le Bloc québécois (35 %) reste toujours en tête, suivi par les libéraux (29 %), les deux devançant largement les conservateurs qui ne dépassent pas la barre des 15 %. Pour les stratèges conservateurs, il est toutefois clair que c'est de ce côté qu'un règlement constitutionnel pourrait modifier très sensiblement la tendance.

Ce sondage Gallup a été réalisé entre le 8 et le 11 avril sur la base de 1035 entrevues à domicile auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge maximale d'erreur reconnue est de 4 points, 19 fois sur 20.

Écrasement...

Les six personnes grièvement blessées ont été immédiatement évacuées sur des hôpitaux.

L'appareil, un bimoteur Otter construit par l'avionnerie De Havilland, transportait 22 personnes, des adeptes du parachutisme en chute libre. Il se serait écrasé en bout de piste, sans exploser ni prendre feu.

Le bimoteur se trouvait à 10 mètres d'altitude lorsqu'un témoin a dit avoir entendu le pilote mettre en drapeau l'hélice d'un des deux moteurs avant que le Otter ne s'écrase.

Mettre une hélice en drapeau consiste à disposer les pales parallèlement au sens de la marche de l'appareil. Cette manoeuvre place un moteur en panne au « neutre » et facilite le contrôle directionnel de l'avion en cas d'urgence.

Quinze personnes sont mortes lors de l'écrasement et une autre à l'hôpital. Les six survivants sont dans un état sérieux ou critique.

6/49
5-9-22-33-34-48

LA QUOTIDIENNE
tirage du 22-04-92
9-0-8
8-4-9-8

(complémentaire)
35
EXTRA
535292

TOYS 'R' US

Nos excuses

L'annonce de TOY 'R' US publiée dans Le Soleil du 22 avril est le résultat d'une erreur dans l'expédition de notre matériel publicitaire.

Celui-ci ayant été reçu trop tard en soirée n'a pu être vérifié avant d'aller sous presse et une partie a été publiée en anglais.

Nous nous excusons pour tous les inconforts que cette erreur a pu causer.

Vous trouverez à l'intérieur de ce même journal la publicité qui aurait dû paraître.

CONTEMPORAINE CONTEMPORAINE



À COORDONNER

LES TRICOTS BORDURES PERLÉES

grosses perles blanches, mini billes dorées ornant toutes les bordures de ces trois pièces en tricot de coton. cardigan 200.00, camisole 123.00, jupe 120.00 en ensemble éclatant couleur de tangerine ou bleu royal. p.m.g.



ROUGE, BLEU, BLANC, OR

LA ROBE DENIM ET CUIR

199.95

c'est le denim des créateurs, c'est le denim chic, gansé de cuir rouge, blanc, doré... c'est le denim des occasions spéciales dans cette robe droite, manches courtes, à boutons-cœur et large ceinture. denim blanc ou marine. 6 à 14. une exclusivité contemporaine. rég. 235.00

Enfants agressés Trois autres inculpés sur la Côte-Nord

BAIE-COMEAU — Point final à une longue enquête de la Sûreté du Québec : la liste des présumés agresseurs d'enfants de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton s'est allongée de trois derniers noms, hier, sur la Côte-Nord. L'enquête préliminaire des accusés a été fixée au 19 mai.

LE SOLEIL

Deux conjoints âgés tous deux de 48 ans et un homme de 36 ans de Sault-au-Mouton ont été effectivement accusés à leur tour d'agressions sexuelles contre des enfants. Ces agressions auraient été commises entre 1982 et 1988 à l'encontre de six enfants âgés à l'époque de 4 à 11 ans dans les deux petits villages de la Haute-Côte-Nord.

Chacun des nouveaux accusés a protesté de son innocence à six chefs d'accusation à l'occasion d'une brève comparution au palais de justice de Baie-Comeau.

L'enquête préliminaire des trois nouveaux venus dans cette scabreuse affaire qui a jeté l'émoi à Sault-au-Mouton et Saint-Paul-du-Nord a été fixée au 19 mai. À la même date, de fait, que celle des cinq premiers prévenus qui avaient précédemment comparu à Forestville pour répondre à de semblables accusations.

Les nouvelles mises en accusation portent à 48 le nombre total de dénonciations déposées par le ministère public. Entre autres faits allégués, un prêt par ses parents d'un enfant contre une caisse de bière, des « niaiseries » telles que décrites par une des présumées victimes qui se seraient produites dans une vingtaine de maisons des deux petits villages, etc.

« L'enquête est terminée », a dit au SOLEIL le procureur de la Couronne chargé de l'épineux dossier, Me Yvan Fortin.

En 1989, à l'issue d'une première séquence de l'enquête de la SQ, le père de trois des enfants avait été condamné pour inceste à quatre années de pénitencier. Il y est décédé à la fin de l'an dernier.

La mère des mêmes enfants, également accusée d'inceste, a été acquittée en avril 1990. Des accusations du même ordre portées contre une tante à l'époque ont été abandonnées.

Un sous-marin nucléaire US se porte à leur secours

VICTORIA (CP) — Joe Papiirnyk avait besoin de secours urgents à bord de son bateau de plaisance de 11 mètres, mais il ne s'attendait pas à ce que ce soit un sous-marin nucléaire américain qui réponde à ses appels !

Le *Stéphanie-Jo* a éprouvé des problèmes lundi après-midi, à environ neuf kilomètres au Sud-Est de Race Rocks, lorsqu'une tempête lui est soudainement tombée dessus. Race Rocks se trouve à 15 kilomètres au Sud-Ouest de Victoria, dans le détroit Juan de Fuca, qui sépare l'île de Vancouver de la péninsule Olympique, dans l'État de Washington.

Joe Papiirnyk a expliqué que sa femme, Stéphanie, avait lancé des appels de détresse à la radio tandis qu'il essayait de garder le bateau à flot au milieu de vagues de trois mètres.

Le *George-Washington Carver*, un sous-marin nucléaire basé à Bangor, État de Washington, s'est présenté en réponse à ces appels de détresse.

Le *Carver*, un sous-marin de 130 mètres de long de la classe Benjamin-Franklin, capable de transporter des missiles nucléaires, est venu à moins de 15 mètres de son bateau, a-t-il ajouté.

Il a ainsi créé un espace où l'eau était moins agitée, suffisant pour que le *Spirit of Sooke*, un zodiac de la Garde côtière canadienne, puisse aborder le Stéphanie-Jo, a poursuivi Papiirnyk.

« Les frontières nationales ne sont pas en question lorsque des vies sont en danger et qu'on tente de les aider », a expliqué un porte-parole de l'Armée canadienne qui ajoute que « les sous-marins américains ont l'habitude de demeurer dans les eaux de juridiction américaine lorsqu'ils reviennent de mission ».

Le député Farrah des Îles-de-la-Madeleine ne s'en cache pas

Décret ou loi, des libéraux refuseront d'appuyer Johnson

QUÉBEC — Une dizaine de députés libéraux pourraient ne pas appuyer le ministre Daniel Johnson s'il décidait d'imposer par décret ou par une loi spéciale les conditions de travail des 400 000 employés de l'État.

LE SOLEIL

Lors d'une réunion du caucus qui s'est déroulée récemment à Rimouski, des députés auraient clairement indiqué qu'ils s'abstiendraient de voter ou se prononceraient contre, si le gouvernement tentait un coup de force avec ses salariés. Hier, plusieurs députés ont confirmé, sous le couvert de l'anonymat, cette affirmation au SOLEIL.

Des députés n'apprécient pas que le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, revienne sur l'entente conclue l'an dernier avec les centrales syndicales. « Je suis un défenseur du respect de la signature. Je me suis fait élire là-dessus en 1985 », a déclaré hier au SOLEIL le député Georges Farrah, des Îles-de-la-Madeleine.

Compte tenu des contraintes budgétaires de l'État, M. Farrah n'a pas objection à ce que le

gouvernement tente de modifier les termes d'un accord. Il croit toutefois que ceux-ci doivent être négociés. Si les négociations actuelles pour parvenir à une entente avec les organisations syndicales échouent, le député estime que le gouvernement devra alors respecter sa signature. L'entente signée en avril 1991 prévoyait, en plus du forfaitaire de 1 %, une augmentation de 3 % le 1er juillet 1992. Cette hausse suivait le gel des salaires de six mois qu'avaient accepté les syndiqués.

Face aux difficultés financières de l'État et à une déflation imprévue, M. Johnson convoquait le 14 février les dirigeants syndicaux pour leur proposer de supprimer le forfaitaire de 1 % et d'étaler sur deux ans l'augmentation salariale de 3 %. Le président du Conseil du Trésor réclamait de plus une prolongation de deux ans des

conventions collectives.

Cette offre salariale de M. Johnson a été rejetée massivement pas les employés de la fonction publique, des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, mais ceux-ci acceptent en contrepartie de prolonger d'une année les conventions collectives si le gouvernement s'engage à régler immédiatement certains points qui accrochent dans les contrats actuels.

La semaine dernière, M. Johnson est revenu à la charge en proposant cette fois une pleine indexation des salaires le 1er juillet 1992 et le 1er juillet 1993. L'offre a aussitôt été repoussée par les dirigeants de la CSN, de la FTQ, de la FIIQ, du SFPQ et du SPGQ.

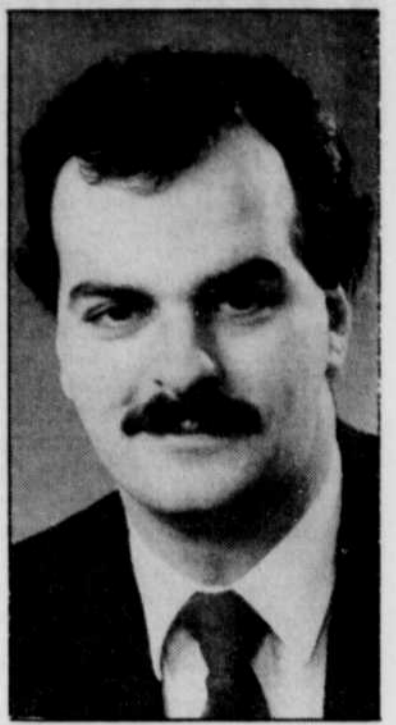
Le ministre Johnson doit revoir la semaine prochaine des représentants des employés de l'État. Même s'il veut clore le dossier avant la présentation du budget, en mai, M. Johnson refusait mercredi dernier de parler d'offres finales ou de décret. Il mentionnait toutefois que le gouvernement aurait une déci-

sion à prendre si une entente négociée ne pouvait être conclue.

Autre manif

Hier, le président de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), M. Sylvio Robinson, a répété devant quelque 750 délégués réunis à Québec, que le conseil des ministres perdait son temps s'il travaillait à une proposition qui ne comprenait pas l'entente conclue en 1991. Pour bien le faire comprendre au gouvernement, les délégués de la FAS manifesteront de nouveau aujourd'hui devant le parlement. Les fonctionnaires et les professionnels de la fonction publique ont été invités à se joindre à eux.

« Le seul langage que les ministres comprennent est la mobilisation », a affirmé hier M. Robinson, manifestement heureux que ses troupes soient à nouveau plus combattives. Les manifestations tenues le 12 avril à Québec et à Montréal, auxquelles plus de 50 000 personnes ont participé, auraient eu un effet « ressourçant ». Le président de la FAS parle même



Georges FARRAH

d'une victoire, celle d'avoir vaincu le « virus du défaitisme ». « Le moral est bon. Nous sommes bien vivants et déterminés à nous faire respecter ».

La FAS invite donc ses membres à organiser des actions de visibilité pour la semaine prochaine et celle du 4 mai, et à participer massivement aux activités du 1er mai. « Le 1er mai 1992 doit être le plus gros 1er mai de l'histoire du Québec! », mentionne la FAS dans ses documents.

La mort a frappé sans distinction le long des rues

Guadalajara telle une ville bombardée

GUADALAJARA (AFP) — Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, ressemblait hier à une cité bombardée après la série d'explosions de gaz qui a dévasté tout un quartier, selon un porte-parole officiel de l'état de Jalisco, dont elle est la capitale.

La mort a frappé sans distinction le long des rues de plusieurs quartiers de la ville, en particulier dans la rue Gante, où, tout au long de quelque quinze pâtés de maison, le sol s'est affaissé de deux à quatre mètres, ouvrant une gigantesque tranchée dans le quartier le plus touché par les explosions.

Dans la rue Gante, des dizaines de maisons ou immeubles se sont écroulés. Des dizaines de voitures calcinées sont enchevêtrées, d'autres, en nombre indéterminé, sont ensevelies sous les tonnes de débris. Impossible de dire combien de personnes se trouvaient là et combien sont sous les ruines.

« Le sol a commencé à onduler à 10 H comme si c'était la mer, des fragments se sont détachés et ont fusé comme des projectiles. La dalle d'une bouche d'égout a volé à près de 25 mètres », raconte Salvador Soto, un habitant du quartier Anaco.

La faute du gouvernement

« On vient de sortir de là l'amí Pancho, et peu après cinq autres personnes, dont un enfant. Il y a encore des tas de maisons à fouiller. Qui sait combien il y a de morts là-dessous », ajoute Guillermo Leon, un commerçant du quartier.

Les habitants du quartier

Anaco ne savent pas dire avec précision quel type d'odeur exactement a envahi les rues depuis dimanche, mais tous assurent que cette odeur était violente et que les autorités ont

été dûment informées.

« Encore vingt minutes avant l'explosion, les pompiers sont venus. Ils ont dit qu'il n'y avait pas de danger et ils sont partis », affirme Miguel Rodriguez, représentant de commerce et volontaire dans les équipes de secours.

À la porte de sa maison, lézardée par les explosions, Marta Mendez assure que « tout ça

c'est la faute du gouvernement qui est irresponsable ». « Les égouts empestaient depuis dimanche. Les techniciens des Eaux et de la Voirie sont venus hier mais ils n'ont pas dit que c'était dangereux ».

Marta Mendez raconte à qui veut l'entendre : « Il y a eu trois explosions fortes et sèches, et puis des cris d'angoisse et de douleur. Les gens se sont mis à

courir comme des fous dans la rue, ils pleuraient. Et puis plus tard, on a réagi et on a commencé à aider ».

D'autres voisins racontent que les explosions ont été ressenties dans plus de trente pâtés de maisons, mais sont d'accord pour dire que les dégâts les plus importants sont concentrés dans les rues Gante et Revolucion.



Aucun Canadien parmi les victimes

La tragédie de Guadalajara n'a fait aucune victime parmi les 6000 Canadiens qui habitent cette ville, ont indiqué hier au SOLEIL les services consulaires canadiens à Mexico.

LE SOLEIL

Madame Andrée Fouquet, vice-consul, en a fourni l'assurance hier soir, bien que les communications téléphoniques soient rompues entre Guadalajara et le monde extérieur. « On l'aurait quand même su », précise-t-elle.

Ni l'ambassade ni le consulat n'ont pu entrer en contact avec la « colonie » canadienne de Guadalajara. Le gouvernement y entretient un bureau consulaire mais celui-ci ne répond pas. Un ressortissant canadien — de langue anglaise — a néanmoins pu entrer en contact avec les autorités canadiennes de Mexico parce qu'il était muni d'un téléphone cellulaire. Ce ressortissant canadien, un homme d'affaires, a son bureau dans la zone sinistrée qu'il avait cependant quittée quelques minutes avant que ne se produise la première explosion. Selon lui, huit rues sont ébranlées. Selon Madame Fouquet, très peu de Québécois vivent à Guadalajara, la seconde ville du Mexique avec ses trois millions d'habitants.

« Ce sont surtout des retraités de Toronto et de l'Ouest canadien qui vivent là-bas, dit-elle. Les Québécois préfèrent Cancun ou Acapulco ».

Elle note que les Canadiens de Guadalajara habitent presque tous dans un quartier du nord éloigné de quelques kilomètres du centre-ville où s'est produite la tragédie.

Les pires explosions de gaz de par le monde

Voici les plus graves accidents dans le monde dus à des explosions de gaz :

■ 19 novembre 1984, 452 personnes avaient péri dans le gigantesque incendie qui ravagea un quartier entier de Mexico.

■ 20 juillet 1985 : en Principauté d'Andorre, un super-marché du Pas-de-la-Case est entièrement détruit par l'explosion de gaz, dix personnes sont tuées, 11 autres blessées.

■ 8 août 1989 : en Ukraine, 18 morts dans l'explosion d'un immeuble de quatre étages.

■ 5 novembre 1991 : au Venezuela, à Punta de Mata (500 km au sud-est de Caracas), l'explosion d'un camion-citerne de gaz provoque la mort de 10 personnes.

■ 8 mars 1992 : à Erevan, capitale de l'Arménie, 21 personnes sont tuées et 18 blessées par l'explosion de gaz qui détruit partiellement plusieurs immeubles.

■ En France, les deux plus graves explosions de ce genre restent la catastrophe d'Argenteuil (Val d'Oise), qui avait fait 19 morts le 21 décembre 1971 et celle de la rue Raynouart à Paris (16ème), le 17 février 1978, où l'on avait compté 13 morts.



La population de Guadalajara était sous le choc, hier, alors que s'allignaient dans les rues (photo du haut), les cadavres de enfants, des femmes et des hommes dont la vie a été détruite en quelques secondes par le puissant souffle des explosions de gaz. Sur la photo du bas, une équipe d'urgence emporte un des nombreux blessés vers une clinique, sous le regard éploré d'un témoin impuissant.

LA POLITIQUE



Serge Demers (au centre) pointe la pile de pétitions réclamant un référendum sur la souveraineté. À ses côtés, Jean Dorion, de la Société Saint-Jean-Baptiste, et Diane Lavallée.

Mouvement Québec compte obtenir un million d'appuis 250 000 personnes signent une pétition pour un référendum sur la souveraineté

MONTRÉAL (PC) — Avec un quart de million de signatures pour réclamer un référendum sur la souveraineté du Québec et plusieurs manifestations à venir, Mouvement Québec affirme que le sentiment populaire est clair et que le premier ministre Robert Bourassa ne pourra pas demeurer inflexible.

Le président de Mouvement Québec, Serge Demers, annonçait hier avoir atteint le chiffre de 250 000 signatures en faveur de la tenue d'un référendum sur la souveraineté, en « trois ou quatre » semaines de sollicitation.

Le « ras-le-bol » populaire est tel que la population veut se prononcer sur la souveraineté, et ce sur une question claire et précise, soutenait M. Demers. Mouvement Québec est toujours confiant d'atteindre l'objectif de 1 000 000 de signatures d'ici la mi-juin, soit près d'un électeur sur quatre.

Pour ce faire, Mouvement Québec lancera une offensive dans toutes les régions, avec du porte-à-porte dans les 125 circonscriptions, des caravanes près des milieux de travail, les centres commerciaux, etc. M. Demers af-

firme que lorsque la caravane passe, 90 % des gens sollicités signent la pétition.

Avec un tel branle-bas de combat, promet M. Demers, le premier ministre Robert Bourassa ne pourra rester insensible. Même des gens qui ne sont pas souverainistes ont signé la pétition, pour réclamer un référendum sur la souveraineté, afin que la question soit tranchée une fois pour toutes.

« Surveillez la rue. C'est là que, d'ici peu, la majorité s'exprimera », a averti M. Demers. Car Mouvement Québec prévoit aussi

la tenue de plusieurs manifestations populaires à compter du mois de mai. Les dates ne sont pas encore arrêtées, mais elles prendront plusieurs formes en plus des traditionnelles marches dans la rue. Par exemple, les libéraux qui sont en campagne de financement recevront de la visite à l'occasion de certains cocktails et activités bénéfiques. Les députés de l'Assemblée nationale aussi pourront recevoir des visiteurs impromptus.

Contre Bourassa

Le président de Mouvement Québec en a profité, au passage, pour écorcher le premier ministre Bourassa qui, dans une récente entrevue au Monde, affirmait que le référendum au Québec porterait sur les offres fédérales plutôt que la souveraineté. Pourtant, la Loi 150 votée par l'Assemblée na-

tionale prévoit explicitement un référendum sur la souveraineté du Québec.

« Sous prétexte de ne pas briser le Canada, M. Bourassa est prêt à briser le Québec », proteste M. Demers.

Il plaide encore une fois pour une question claire et portant sur la souveraineté. « Ce qui divise les Québécois, ce qui les affaiblit, c'est la confusion. Il n'y aura pas de Meech 2. On va se prononcer sur une question claire. »

M. Sylvain Simard, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ), se dit convaincu que les offres fédérales seront jugées inacceptables si le premier ministre Robert Bourassa va de l'avant avec son idée.

Lucien Bouchard accuse Bourassa de se faire l'émule de Clyde Wells

OTTAWA (PC) — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, accuse Robert Bourassa de se faire l'émule du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, en menaçant de renier sa signature au bas de la loi 150, qu'il avait lui-même parrainée à l'Assemblée nationale.

« Dans la mesure où M. Bourassa respecte sa loi, on va être son allié. Mais si M. Bourassa se met de travers par rapport à la volonté démocratique de la population et de l'Assemblée nationale, il va nous trouver dans son chemin et on ne sera pas seul », a promis le chef du Bloc québécois.

« M. Bourassa est en train de violer tout ce qu'il a d'obligations envers l'Assemblée nationale, envers la population et envers son parti. Je dis qu'il ne pourra pas passer à travers ça. Dans ses attitudes de cynisme, il est rendu très loin. Une loi, ça ne veut rien dire ; sa signature, ça ne veut plus rien dire ; et un consensus autour d'une date et d'un référendum sur

la souveraineté, ça ne veut plus rien dire. »

Par ailleurs, le ministre des Affaires constitutionnelles a félicité M. Bourassa de vouloir consulter les Québécois, l'automne prochain, sur les offres fédérales, qu'Ottawa s'est engagé à présenter d'ici la fin mai.

« La promesse faite par le premier ministre Bourassa de tenir un référendum sur les propositions de réforme constitutionnelle qui résulteront de la ronde Canada est un reflet de son engagement vis-à-vis du Canada. Comme M. Bourassa l'a lui-même souligné, il est possible de bâtir un Québec dynamique sans détruire le Canada », fait valoir M. Joe Clark, dans un communiqué.

Vote des ex-résidents: la loi doit être amendée

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa devra présenter un projet de loi dans les meilleurs délais s'il veut, lors du référendum prévu pour cet automne, accorder le droit de vote aux ex-résidents du Québec qui habitent dans d'autres provinces.

Pour ce faire, un projet de loi doit être présenté à l'Assemblée nationale avant le 15 mai, soit la date limite pour en permettre l'adoption avant les vacances d'été. Sinon il faudrait le consentement de tous les députés de l'Assemblée nationale pour l'adoption finale du projet de loi en juin.

La loi électorale permet actuellement aux ex-Québécois qui ont quitté la province depuis 10 ans ou moins de voter lors d'élections, si leur nom figure sur le Régistre des électeurs que tient le président des élections, Pierre-F. Côté. Mais ces ex-Québécois n'ont pas le droit de vote lors d'un référendum.

L'an dernier, le ministre responsable de la loi électorale,

Marc-Yvan Côté, avait admis que cette distinction était inacceptable et qu'il fallait modifier la loi en conséquence pour assurer la concordance entre les deux statuts.

Selon les données du Bureau québécois de la statistique, quelque 400 000 Québécois ont quitté le Québec depuis 10 ans, soit 340 535 vers d'autres provinces canadiennes et 56 500 vers d'autres pays.

Un amendement apporté à la loi électorale en 1988 leur permet de voter aux élections s'ils s'inscrivent sur le registre des électeurs et s'ils manifestent un quelconque désir de revenir éventuellement au Québec.

Un tel droit ne leur est pas concédé cependant pour voter lors d'un référendum.

En Bref

■ Projet de loi mis au frais

QUÉBEC — Le gouvernement québécois ne semble pas pressé de publier sa nouvelle politique en matière de communications et tout indique qu'il la gardera au frais tant que le gouvernement fédéral n'aura pas déposé ses offres constitutionnelles. Le premier ministre est en possession depuis janvier du projet de politique préparé par son ministre des Communications, Lawrence Cannon, mais son contenu a été scrupuleusement gardé secret jusqu'à ce jour. L'attaché de presse du ministre Cannon, Gilles Pineau, a indiqué, hier, à la Presse Canadienne, que l'attentisme de son gouvernement reposait sur des raisons stratégiques. La discrétion du gouvernement dans ce dossier laisse même croire au Parti québécois que Québec a tout simplement renoncé à son projet de politique.

■ Les policiers en congrès

QUÉBEC (PC) — La réforme policière et le rôle éventuel de la Sûreté du Québec dans un État souverain meubleront le 24e congrès de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), qui s'ouvre aujourd'hui à Québec. Le thème de l'événement, « Souverainement concernés », inspirera jusqu'à samedi les quelque 200 congressistes qui débattront également du dossier amérindien et des critères d'embauche, qui sont contestés actuellement. Le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, prononcera une allocution, ce midi, portant sur le rôle de la SQ dans un éventuel État souverain. Le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Claude Ryan, clôturera le congrès et on ne s'attend pas à de grandes révélations de sa part. « M. Ryan nous entretiendra des objectifs de la réforme qu'il est en voie d'instaurer », a fait savoir M. Turcotte.

Pour une hypothèque simple comme bonjour... voyez nos spécialistes

Choisir l'hypothèque qui vous convient vraiment n'a jamais été si simple... avec l'aide des spécialistes hypothécaires de la Banque Royale. Vous aurez droit à une oreille attentive qui analysera vos besoins ainsi qu'à des explications claires qui vous permettront de bien saisir tous les avantages découlant de notre gamme d'options:

une contribution de \$150 de la Banque Royale pour l'évaluation dans le cas de nouvelles hypothèques*

l'approbation en 24 heures

des taux hautement compétitifs, garantis pour 60 jours

Pour les transferts:

un remboursement allant jusqu'à \$150 pour les frais d'acquiescement de votre institution actuelle*

aucuns frais légaux

la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires

aucuns frais de transfert, une économie de \$85*

Et d'autres options avantageuses:

la fréquence des versements

le remboursement anticipé

le plan de protection contre la hausse des taux

des termes de 6 mois à 5 ans disponibles en tout temps

Pour faire un choix éclairé, suivez le guide! Voyez nos spécialistes, ils sont là pour vous simplifier la vie. Si vous le désirez, ils se rendront même à votre domicile ou à votre bureau. Vous trouverez un spécialiste hypothécaire dans chacune des succursales de la Banque Royale.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner sans frais.

Montréal:
987-8000

En province:
1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

*Valable jusqu'au
31 juillet 1992.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

Les femmes autochtones reléguées aux oubliettes

OTTAWA (d'après PC) — Les revendications des femmes autochtones ont été reléguées aux oubliettes dans le rapport constitutionnel de l'Assemblée des premières nations déposé mardi à Ottawa.

Bien que l'on recommande d'accorder une plus grande place aux femmes à tous les niveaux du processus de prise de décision, l'accueil qu'on leur fait est peu flatteur.

« La société traditionnelle n'a pas de place pour le féminisme, pour la simple raison que c'est la femme qui y détient les vrais pouvoirs », rapporte un document de 80 pages intitulé « À la source ».

Le rapport fait également valoir que la charte canadienne des droits et libertés n'a pas sa raison d'être au sein d'une société autochtone traditionnelle.

On signale par exemple qu'une femme peut invoquer la charte pour forcer un conseil de bande à l'intégrer à une communauté et à lui fournir un logement et des services.

« Mais la charte ne peut protéger la femme contre la violence : elle ne peut forcer ses leaders à écouter ses doléances ou l'aider ; elle ne peut lui trouver un emploi. »

Bref, à quelques exceptions près, la charte « n'a aucune utilité », avance-t-on.

En revanche, le retour aux sources réglera tous les problèmes.

« Si les valeurs traditionnelles sont rétablies, les femmes autochtones vont avoir plus de pouvoir, un meilleur statut, plus de respect que leurs sœurs féministes qui depuis l'avènement de la Loi C-31, ont montré bien peu d'intérêt face aux problèmes des femmes autochtones. »

« À long terme, la solution aux problèmes des femmes autochtones n'est pas un document étranger à notre peuple. La réponse est en trois volets : retourner vers nos traditions du respect pour les femmes, guérir les sources de la violence et éduquer les hommes qui ont emprunté les attitudes des Blancs envers les femmes. »

Ce rapport laisse la présidente de Femmes autochtones du Québec, Michèle Rouleau, plutôt indifférente.

L'autonomie devrait être compatible avec la Charte

WINNIPEG (d'après PC) — Le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, ne voit nul conflit entre les droits des autochtones et les dispositions de la Charte des droits et libertés, et croit que les communautés indiennes qui favorisent un gouvernement autonome devraient accepter les principes de la Charte.

M. Yalden était entendu hier par la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, qui tenait sa première journée d'audiences publiques à Winnipeg. La commission a pour mandat d'examiner toute une série de questions liées aux autochtones, y compris l'autonomie gouvernementale, au moyen, notamment, d'audiences publiques tenues à travers tout le pays.

La commission tenait ses premières audiences dans une salle de bal, où les sièges avaient cependant été disposés en cercle, une forme qui revêt un caractère symbolique dans la tradition spirituelle autochtone.

« Les droits des êtres humains en tant qu'êtres humains doivent être protégés et considérés comme égaux dans le monde entier, a fait valoir M. Yalden. Nous ne croyons pas qu'il doive y avoir de conflit entre les droits autochtones et la liste des droits présentement inscrits dans la Charte. »

M. Yalden a aussi émis le souhait que la commission étoffe des concepts tels que gouvernement autonome et système de justice autochtone, encore mal définis, selon lui.

Plus tôt dans la journée, le chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba a redemandé la tenue d'une enquête fédérale sur les pensionnats pour autochtones, en invoquant l'argument que les jeunes qui ont été victimes de sévices dans ces écoles infligent à leur tour des violences semblables à leurs conjointes et enfants.

du pouvoir dans les sociétés indiennes. On n'a qu'à constater le taux effarant de violence faite aux femmes, jeunes filles et enfants dans les réserves, fait-elle valoir.

Au cours de la conférence constitutionnelle sur les peuples autochtones qui avait lieu à Ottawa en mars, l'Association des femmes autochtones du Canada a refusé de donner un « chèque en blanc » aux chefs indiens dans l'éventualité de la création de gouvernements autonomes. Jusqu'à nouvel ordre, la charte canadienne demeure le seul recours des femmes pour faire valoir leurs droits, expliquait alors la présidente Gail Stacey-Moore.

Mme Rouleau est du même avis. Si les femmes autochtones revendiquent la suprématie de la charte des droits, c'est pour rendre les gouvernements indiens responsables de leurs actes, dit-elle, et éviter les abus de pouvoir. Elle trouve d'ailleurs révélateur le fait que les associations de femmes autochtones n'aient pas été invitées au congrès spécial de l'Assemblée des premières nations qui se termine aujourd'hui à Ottawa.

« On voit que les arguments sont les mêmes, que le dossier n'a pas du tout évolué, a-t-elle reproché. On nous ramène toujours la question des valeurs en prétendant que parce qu'on revendique quelque chose, on est peut-être moins Indienne que d'autres. »

Offusquée du ton du rapport, Mme Rouleau croit que les chefs indiens devraient examiner leurs propres actions avant de porter strictement le fléau de la violence sur l'influence de la société blanche.

« Eux aussi, à certains égards, ont des attitudes qui sont paternalistes qu'ils ont peut-être copiées ailleurs sur un système européen peut-être, mais je pense qu'il faut arrêter d'essayer de reprocher aux autres ce qu'on fait soi-même parfois », a-t-elle déclaré au cours d'un entretien téléphonique.

Mme Rouleau trouve d'ailleurs « aberrant » de faire croire aux femmes qu'elles détiennent la clé

INSTALLATION GARANTIE EN MAI

PISCINE LA NOYADE DES PRIX!

ATTENDEZ AVANT D'ACHETER

VENREDI LE 24 AVRIL

Salon de la Mariée

LES 25 ET 26 AVRIL

Deux journées spéciales conçues aux futurs mariés! Confiez-nous votre liste de mariage, venez faire votre choix parmi nos réputées collections de

- ★ VAISSELLE
- ★ VERRERIE
- ★ COUPELLERIE
- ★ PIÈCES DÉCORATIVES

- Crédit alloué pour liste de mariage
- Table personnalisée
- Réservation des cadeaux jusqu'au mariage
- Emballage gratuit
- Livraison gratuite

Renaud & cie, l'expérience à votre service!

Heures d'ouverture du salon : le samedi 25, 9h 30 à 16h 30 le dimanche 26, 10h à 16h

Renaud & cie

82, rue Saint-Paul 692-0144

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30



Messe pour M. Sauvé

Un millier de personnes étaient rassemblées en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, hier, pour entendre une messe commémorant l'ancien ministre fédéral Maurice Sauvé, décédé le 13 avril. Outre le gouverneur général Ramon Hnatyshyn et le premier ministre Brian Mulroney, les anciens premiers ministres Pierre Elliot Trudeau et John Turner (photo) ont également pris place dans la grande nef, remplie pour l'occasion.

LES MYSTÈRES MYSTÈRES

AU BONAPARTE

SOUPES THÉÂTRE LES VENDREDIS 19.00 + 32.95

VENTE LOCATION

Tentes, chaises, tables, vaisselle, verrerie, costumes, casino, outils, etc. Articles de maquillage et de fêtes - ballons - hélium - décorations de salle.

AUTOM-O-BAINES enr. 4805, 3e Avenue Ouest Charlesbourg (418) 627-1330

RÉSULTATS

loterie québécoise

Tirage du 92-04-22

4	6	11	12	19
21	24	25	29	31
35	38	44	47	52
53	56	58	62	64

Prochain tirage: 92-04-23

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

C'EST ASSEZ!

LE MEILLEUR SPÉCIALISTE POUR VOTRE HONDA EG

Le seul concessionnaire HONDA à LEVIS à vous offrir une

GARANTIE LIMITÉE - À VIE

sur notre silencieux et de plus, une garantie limitée de 5 ans sur notre système d'échappement installé dans nos ateliers avec les pièces d'origine Honda

Le service le plus à l'écoute du client! 40, KENNEDY, LEVIS 833-2135

GRATUIT les 24 et 25 avril

La clinique du magnétocassette Nakamichi

Un représentant Nakamichi effectuera sans frais* le nettoyage et la démagnétisation des têtes de lecture et fera une évaluation de l'état et de la performance de votre magnétocassette. peu importe la marque.

*Sur rendez-vous seulement.

la haute fidélité

rotac électronique inc.

VENTE, ÉCHANGE, SERVICE 2873, chemin Sainte-Foy (coin route de l'Église) fermé le lundi / 6 salles d'écoute

Magasin : 653-7768 Service : 653-4972

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE... VOUS VOULEZ VENDRE?

Vente stratégique

Vous augmenterez vos ventes, vos revenus et vous accroîtrez votre clientèle.

En apprenant comment:

- Conclure vos ventes
- Répondre aux objections
- Planifier votre temps
- Justifier vos prix
- Traiter les plaintes
- Prospector

VENTE STRATÉGIQUE Québec

11-12 mai 8-9 juin

Téléphonez maintenant: Région de Québec: (418) 626-7498 Extérieur: 1-800-463-7246 VISA et MASTERCARD acceptées

COURS DE VENTE ROGER ST-HILAIRE

De la collection GEIGER

Choix d'ensembles 2 pièces en coton ou en laine

Tailles 6 à 16 ans

Soucieuse de vous donner le meilleur des services, Simone Paris vous offre les retouches, sans frais supplémentaires, sur toute la marchandise à prix courant.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval) 656-1902

Style et confort économique!

VESTON SPORT

PURE SOIE pour homme

"Modèle" Allure décontractée 1) double boutonnage avant croisé 2) simple boutonnage "Tissu" 100% soie entretien facile "Couleurs" noir, prune, bleu pétrole "Grandeurs" 36 à 46

SUPER PRIX 119⁹⁵\$

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

4080, boul. Sainte-Anne Montmorency, près des chutes • Galeries de la Capitale près de la Base, 2e étage • Place Fleur de Lys près de Laura Secord • Promenade Drummondville, à l'entrée de Sears • Centre d'achats Canadienne Québec • Place Laurier Mail Sud-ouest, 2e niveau près de la Base

3 derniers jours

se terminant samedi à 17h

il faut oser!

voilà pourquoi nous vous offrons le maximum

UN AN*

**SOLDE EN
AVRIL '93**

SANS INTÉRÊT~SANS FRAIS

AUCUN MINIMUM D'ACHAT - AUCUNE MENSUALITÉ

JUSQU'À SAMEDI

SUR TOUTE

LA MARCHANDISE

meubles~électroménagers~audio/vidéo



CAUSEUSE
courant 649⁹⁵

499.

LE CUIR : REFLET DU SÉJOUR

Résolument confortable, ce mobilier aux courbes symétriques, mais au stylisme accrocheur, exhale le raffinement personnalisé du séjour où il prend place. La combinaison du cuir du dossier et des sièges et du résistant tissu aspect noir offre un cachet particulier au mobilier, agréable par son coup d'œil. Présentement offert à rabais, procurez-vous-le en version sofa, causeuse et fauteuil.

SOFA cour. 869.95 669. FAUTEUIL cour. 459.95 349.

DécoMeuble
Leon
depuis 1909

*CONDITIONS GÉNÉRALES: Sous réserve de l'approbation du Service du crédit. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Aucun achat minimal requis. Réglez le solde de votre achat en avril 1993, sans intérêt ni aucuns frais. Applicable sur l'ensemble de la marchandise, à l'exception des articles actuellement en liquidation.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boly
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

Ryan toujours réticent devant une possible légalisation des vidéopokers

Si Québec semble disposé à envisager sérieusement l'implantation de casinos au Québec, les résistances sont toujours aussi vives à l'égard de la légalisation des jeux électroniques (vidéopoker) au sein du cabinet Bourassa.

LE SOLEIL

Contrairement aux informations qui ont circulé la semaine dernière, le conseil des ministres n'a toujours pas donné le feu vert à l'établissement de deux casinos, l'un à Montréal, l'autre dans Charlevoix. Le dossier a cependant été discuté au cabinet, la semaine dernière, et renvoyé pour étude aux comités ministériels.

À Québec, on ne manque pas de souligner que le dossier des casinos a franchi ainsi une importante étape. Non seulement il a été discuté au conseil — « sans opposition ferme de la part de l'un ou l'autre ministre » —, mais c'est le ministre Gérard D. Levesque qui s'est lui-même chargé de présenter le dossier de Loto-Québec sur le sujet. Jusqu'ici, c'est le ministre du Tourisme, André Vallerand, qui pilotait ce dossier.

Du côté des vidéopokers, la réunion du conseil des ministres

de la semaine dernière a permis de constater que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, reste réticent à légaliser ces appareils de jeu électroniques, selon des informations obtenues hier de bonnes sources.

Déjà en février dernier, le ministre Ryan avait indiqué en commission parlementaire que les corps policiers, notamment la SQ, invitaient « à la plus grande prudence » quant à la légalisation de ces appareils. Le ministre s'inquiète toujours du fait que ces appareils soient à la portée de la main, à la brasserie ou au dépanneur du coin.

Au cabinet du ministre Ryan, on refusait hier de confirmer ou infirmer nos informations relatives à son opposition à la légalisation de ces appareils de jeu. Le directeur de la SQ, Robert Lavigne, a déjà indiqué que ce corps policier était disposé à donner son accord à « un casino de type euro-

péen » avec la possibilité d'y installer des vidéopokers. Les corps policiers s'inquiètent cependant des difficultés de contrôler une prolifération de ces vidéopokers dans les dépanneurs et les endroits licencés et de leur effets notamment sur les joueurs compulsifs.

Depuis quelques mois déjà, les exploitants de ces machines de jeu électronique attendent une décision du gouvernement quant à leur légalisation. Ceux-ci craignent que le gouvernement ne mette la main sur cette lucrative industrie — quelque 500 millions \$ par année — par une nationalisation partielle ou totale.

Dans le cas des casinos, Québec pourrait se montrer plus ouvert en raison du fait que ceux-ci seraient moins nombreux et par conséquent moins accessibles pour les joueurs compulsifs. De surcroît, Québec risque de devoir

faire face à la concurrence de certains États américains, notamment dans le nord-est, qui songent à ouvrir de telles maisons de jeu à proximité des frontières québécoises. S'il était accepté, le projet permettrait l'implantation de deux casinos de type européen gérés par l'État et pourrait générer des revenus de 40 à 100 millions \$ pour le Trésor public.

De leur côté, les promoteurs des casinos font constamment valoir l'attrait de ces maisons de jeu pour l'industrie touristique. Dans le cas de Montréal, le rapport de Loto-Québec ferait état de retombées de quelque 48 millions \$ pour l'industrie touristique. Dans Charlevoix, ces retombées atteindraient 4 millions \$. Il semble cependant assez peu probable qu'une décision finale sur le dossier des casinos soit arrêtée avant le prochain budget du ministre Gérard D. Levesque, à la mi-mai.

En Bref

■ Lorraine Pagé sollicite un 3e mandat à la tête de la CEQ

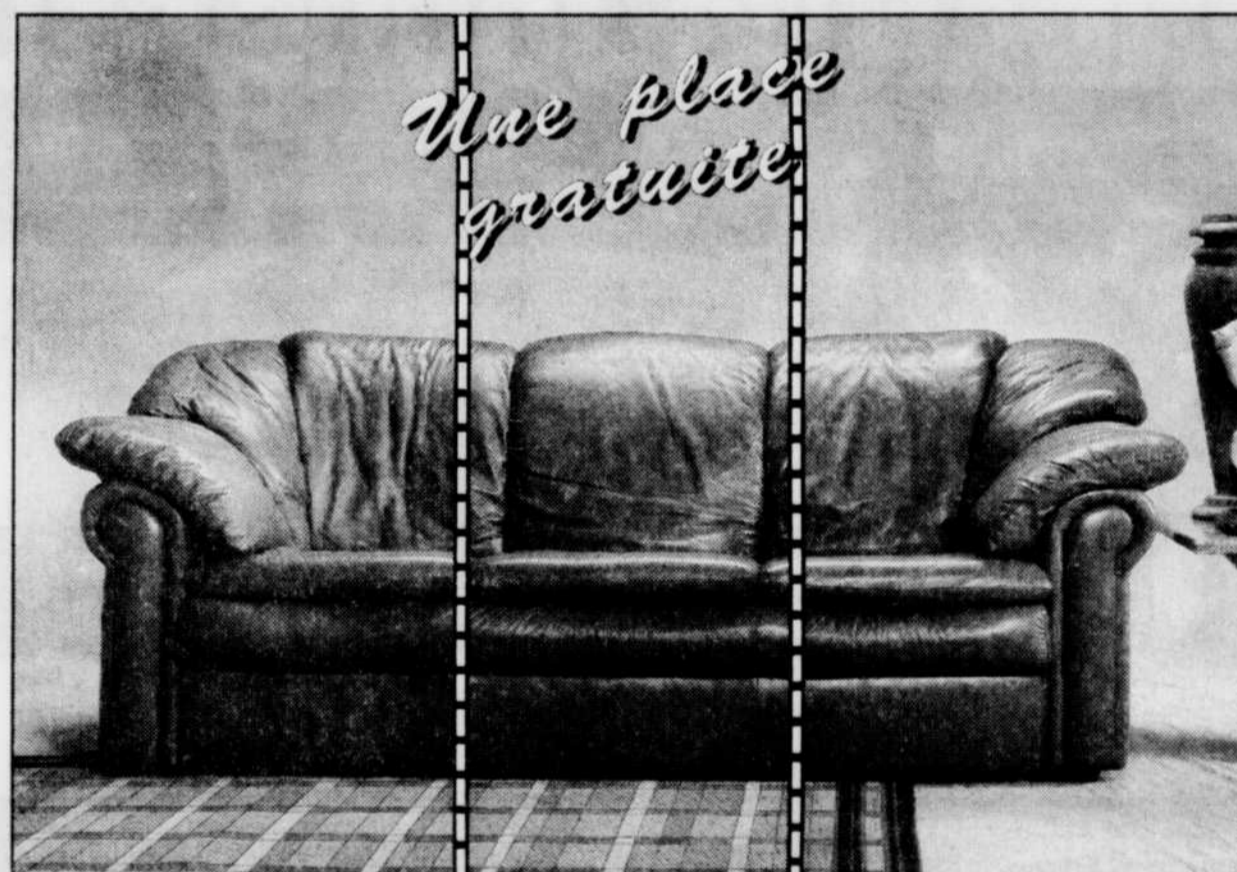
QUÉBEC — La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, sollicitera un troisième mandat lors du congrès de la centrale qui se déroulera du 26 au 30 juin, à Montréal. Mme Pagé, qui avait succédé à M. Yvon Charbonneau en 1988, a annoncé ses intentions hier à Québec, à l'ouverture du conseil général. Le renouvellement des conventions collectives, qui fait actuellement l'objet de discussions avec le Conseil du Trésor, constitue un défi que veut relever la présidente. Dressant un bilan de ses quatre années à la présidence, Mme Pagé s'est dit fière d'avoir contribué à créer un courant social et politique en faveur de l'éducation et d'avoir fait progresser le dossier de la question nationale.

■ L'école militaire ne sera pas déménagée

TORONTO (PC) — La ministre d'État à l'Environnement et députée de la région de Toronto, Mme Pauline Browes, a démenti hier que le ministre de la Défense ait l'intention de transférer prochainement une école militaire de Toronto au Québec. Le Toronto Star rapportait mardi que M. Alan Tonks, président du Toronto Métropolitain avait écrit au ministre de la Défense Marcel Masse pour le prévenir qu'il s'exposait à un ressac anti-Québec s'il déplaçait l'école de Toronto à St-Jean, au sud-est de Montréal. Auparavant, M. Masse avait annoncé le transfert d'un entrepôt militaire de la banlieue de Toronto à Montréal.

1 PLACE GRATUITE

Le canapé 3 places au prix du canapé 2 places ou le canapé 2 places au prix du fauteuil
(Achat minimum 4 places)



CHOIX DE 50 MODÈLES - CHOIX DE 500 CUIRS ET TISSUS

AUCUN PAIEMENT AVANT

AVRIL 1993

(Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 avril 1993 sur solde dû.)

Participez à notre grand tirage du 30 juin
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"
VALEUR 10 000 \$

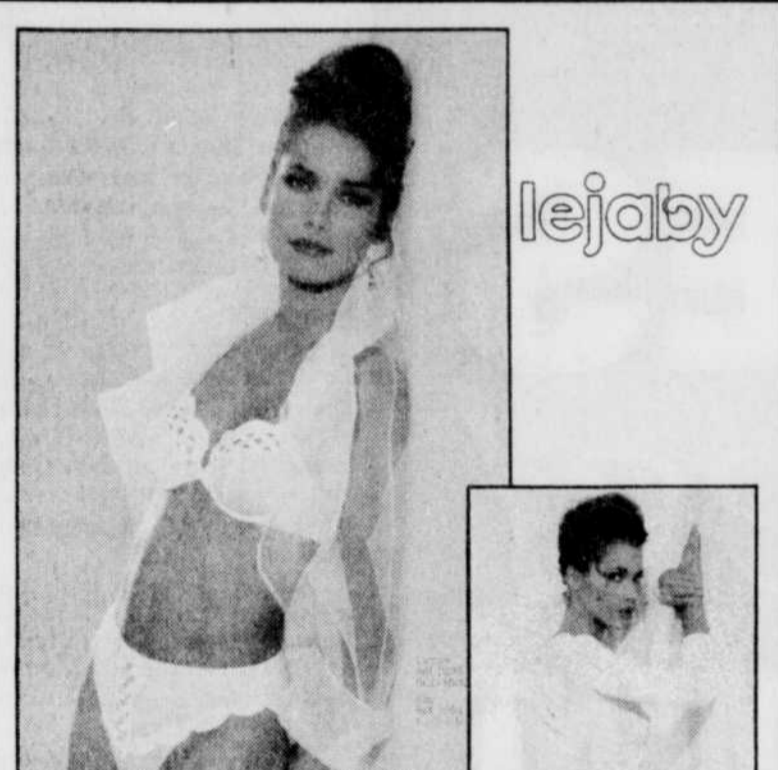
Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171	▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171	◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101	● CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171	■ SOFA DESIGN 10, rue Courcellette Tél.: 681-2302
---	--	--	---	---

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277
GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION



Champagne pour
AMANCE

Assistez au lancement de la ligne Amance de Lejaby, vendredi à midi. Chez Rosa Borra, champagne... ambiance et, de midi à 21 heures, la conseillère Lejaby pour vous présenter Amance.

ROSA
BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE
de la CITÉ

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

VOUS LUI AVEZ OFFERT LA LUNE...

VENEZ EN PROFITEZ

- Séjour de deux nuits
- Chambre de luxe avec foyer* • Bouteille de vin
- Fleurs et mignardises • Cocktail de bienvenue
- Petit déjeuner (2 jours) • Dîner en "Tête-À-Tête"

30 minutes de
Québec

149,00\$ par personne
en occupation double,
service inclus.
*Chambre avec foyer
sur disponibilité.

HOTEL
CHATEAU MONT
SAINT-ANNE

Les Hôtels Senneville

Téléphonez sans frais États-Unis et Canada:
1-800-463-4467 ou 1-800-363-0363
500, boul. Beau-Pré, Beau-pré (Québec) Canada G0A 1E0
(418) 827-5211 • Fax (418) 827-5072

Tarif en dollars canadiens • Sujet à changement sans préavis
Taxes en sus • Disponibilité limitée

L'heure de vérité a sonné pour le frère Gabriel

OTTAWA (d'après PC) — Qui dit la vérité ? Aimé Bergeron, alias le frère Gabriel, ou les trois présumées victimes d'agressions sexuelles qui ont témoigné contre lui ?

ont été interrogées à ce sujet.

La question a été posée hier aussi bien par l'avocat du frère Gabriel, Me Robert Doyle, que par le procureur de la Couronne, Me Ronald Laliberté, lors des plaidoiries au procès du religieux de 77 ans, à Ottawa.

Le juge Louise Charron doit rendre son verdict aujourd'hui.

Premier à prendre la parole, Me Doyle a soutenu que le témoignage de son client était le plus crédible parce que ce dernier se souvenait « des moindres détails de la vie quotidienne à Alfred » alors que les présumées victimes « se sont contredites » lorsqu'elles

Saint-Joseph d'Alfred, en Ontario, « cinq ou six fois en tout », et qu'il avait tenté de le sodomiser à une reprise.

Cet aveu ne peut toutefois être retenu contre le vieil homme car la Police provinciale de l'Ontario (OPP) a omis d'inclure les plaintes de la victime, Paul Gagnon, lors du dépôt des accusations contre le frère Gabriel.

L'accusé a par ailleurs nié avoir fait « une caresse déplacée » à d'autres élèves de l'école de réforme, même si trois présumées victimes ont affirmé le contraire.

Selon Me Doyle, le fait que l'accusé ait admis avoir commis un acte répréhensible vient renforcer la crédibilité de son client quand il affirme qu'il n'a pas

agressé les trois autres garçons, d'autant plus qu'il n'y aurait pas eu de trait commun entre ces présumées agressions sexuelles. « Il est donc raisonnable de conclure que le frère Gabriel peut dire la vérité », a dit Me Doyle à la fin de sa plaidoirie.

Mais le procureur de la Couronne, Me Ronald Laliberté, qui ne partage nullement les arguments de l'avocat de la défense, s'est employé à les réfuter un à un.

D'abord, Me Laliberté a admis que la mémoire de l'accusé était « impressionnante » lorsqu'il a été interrogé au sujet de sa vie jeudi dernier mais qu'elle était moins bonne lorsqu'il devait parler des agressions sexuelles dont il est accusé.

« Il y avait beaucoup de "Je ne m'en souviens plus" dans ses réponses alors que les victimes répondaient sans hésitation aux questions. M. Bergeron a une mémoire excessivement sélective », a-t-il soutenu.

Me Laliberté a aussi relevé « les nombreuses contradictions » qui ont marqué le témoignage du frère Gabriel.

« La seule conclusion logique et rationnelle à laquelle on peut arriver est que les autres témoins disent la vérité d'autant plus que M. Bergeron est le genre de personne qui pourrait commettre de tels actes (sexuels) », a dit le procureur de la Couronne, ajoutant que le religieux « ne passe pas le test de la crédibilité ».



Aimé Bergeron, alias le frère Gabriel.

Institutrice accusée d'agressions sexuelles

TRENTON (PC) — La Commission scolaire du comté de Hastings, en Ontario, a fait savoir hier qu'une institutrice de l'école primaire Queen Elizabeth a été suspendue avec paie, « en attendant les résultats des poursuites judiciaires intentées contre elle ».

Susanne Gagné, 43 ans, de Trenton, a été accusée d'avoir agressé sexuellement neuf élèves, qui ont porté plainte à la police. Elle a été remise en liberté après sa comparution devant le tribunal.

Sa cause a été remise au 12 mai prochain.

Une représentante de la Commission scolaire, Mme Marg Werkhoven, a signalé que l'institutrice « n'était pas à l'école pendant l'enquête policière », qui a duré environ trois semaines.

Un service de thérapie a été fourni aux neuf élèves. L'école Queen Elizabeth est fréquentée par 260 élèves.

Ordre du Canada

RÉGINA (CP) — Le comité responsable de l'attribution de l'Ordre du Canada a été instruit du fait qu'un de ses récipiendaires, le Père Lucien Larre, avait été reconnu coupable cette semaine d'assaut et d'administration d'une substance nocive. Le comité ne prendra toutefois pas cette affaire en considération tant que le processus judiciaire d'appel n'aura pas été complété. Lucien Larre, 59 ans, avait reçu la prestigieuse récompense pour son travail au sein des maisons de redressement Bosco pour jeunes en difficulté, qu'il a fondées au début des années 1970. Mardi, le prêtre catholique a été acquitté de neuf des onze accusations d'assaut sur des jeunes qui se trouvaient sous sa responsabilité, aux maisons Bosco. Son avocat a indiqué qu'il traiterait probablement en appel pour un des deux chefs d'accusation pour lesquels il a été trouvé coupable. Il existe une clause de la constitution permettant la révocation d'un récipiendaire de l'Ordre du Canada convaincu d'une offense criminelle, mais cette clause n'a jamais été utilisée, depuis la création de l'Ordre en 1967.

SAMSUNG

POUR LA FÊTE DES MÈRES

FOUR MICRO-ONDES

- Dimension 0,6 pi cu
- Puissance 650 W
- 10 niveaux de puissance
- Plateau rotatif

159\$

IMMX
ÉLECTRONIQUE

600, Belvédère, Québec,
687-4545

TIP TOP TAILORS

vous offre des

ÉCONOMIES imbattables!

PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

PLUS DE 50% DE RABAIS*

*T-shirts
à manches
courtes et polos*

*au prix
imbattable de*

215\$
POUR

*Chemises sport
en pure soie,
à manches longues*

*au prix
imbattable de*

27⁹⁹\$
CHAC.

*Chemises habillées
en poly. et coton
à manches longues*

*au prix
imbattable de*

227\$
POUR

*Votre satisfaction est garantie ou
votre argent vous sera remis,
sans conditions.*

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

*Nous ferons le nécessaire afin
d'assurer votre entière satisfaction,
lors de chaque achat.*



Jeep Grand Cherokee.

Essayez le Nouveau Jeep. Dès aujourd'hui.

Et obtenez une mappemonde gratuite. C'est le plan que nous avons suivi pour créer Grand Cherokee.

Seul un Jeep est un Jeep
Juste un essai et vous serez convaincu.



Abus de médicaments: les aînés de Québec en tête

La Semaine de récupération des médicaments, que tiendra pour une troisième année les pharmacies Jean Coutu, tentera prioritairement de rejoindre les aînés en comptant sur l'appui de l'industrie pharmaceutique, des CLSC, de l'Ordre des infirmières et de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec est le seul groupe influent à manquer à l'appel.

LE SOLEIL

De passage à Québec, hier, le vice-président aux activités professionnelles du groupe, M. Georges Shooner, a indiqué que cette offensive annuelle, qui se tient cette année du 25 avril au 1er mai, mettra un accent particulier sur les personnes âgées parce que ce sont de grands consommateurs de médicaments et que, dans cette catégorie, 20 % des hospitalisations découlent d'une mauvaise utilisation de ce qui doit les guérir. Quelque 108 000 personnes appartiennent à ce groupe d'âge dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Cette préoccupation se traduira à l'occasion par le fait que des pharmaciens accompagneront des infirmières lors de leur tournée pour le maintien à domicile des personnes âgées. Le CLSC Basse-Ville, lui, privilégiera des séances d'information dans les résidences spécialisées.

Il y a deux ans, le groupe Jean Coutu a recueilli pas moins de 10 tonnes de médicaments. L'an dernier, à sa grande surprise, il en a eu autant.

En tout, l'opération coûte 200 000 \$. Le réseau des pharmacies avance 30 000 \$, indique M. Shooner. Le reste provient des... fabricants de médicaments.

Lors de la conférence de presse, les porte-parole ont rappelé, sans pouvoir l'expliquer, que les 65 ans et plus de la région de Québec sont champions de la consommation excessive: alors que le nombre moyen d'ordonnances est de 28,8 par an au Québec, ce chiffre est de 34,8 dans notre région.

Les médecins oeuvrant hors des CLSC n'ont pas encore officiellement adhéré à la semaine lancée par les pharmacies. M. Shooner a confirmé que la Fédération des médecins omnipraticiens n'a pas donné suite à l'invitation qui lui a été lancée.

■ Bonnes nouvelles chez Maple Leaf

MONTRÉAL (PC) — Licenciés il y a un peu plus d'un mois, les 425 travailleurs de l'usine Maple Leaf à Montréal, dont la production vient de prendre le chemin de Toronto, pourraient avoir de quoi se réjouir la semaine prochaine. Le gouvernement du Québec s'approprierait en effet, selon Yvon Bellemare, directeur québécois des Travailliers unis de l'alimentation et du commerce TUAC, à libérer les fonds nécessaires pour permettre la réalisation d'une étude de marché susceptible, en 1993, de mener à la création d'une nouvelle usine de traitement de charcuterie. Cette étude serait pilotée par les TUAC, un affilié de la FTQ, et impliquerait, outre les syndiqués, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et d'ex-cadres de l'usine de la rue Mill. L'objectif: trouver des investisseurs intéressés à produire ici ce que Maple Leaf a décidé de produire ailleurs.

INSTALLATION GARANTIE EN MAI

PISCINE

LA NOYADE DES PRIX!

ATTENDEZ AVANT D'ACHETER

VENDREDI LE 24 AVRIL

CHIK 98,9 et Le Soleil vous offrent

UN APPART' DE PRESTIGE POUR

99¢

par mois

À GAGNER

Une année complète dans un super 4 1/2 semi-meublé au chic Mistral de Sainte-Foy, d'une valeur de 9000 \$, pour seulement 99¢ par mois.

L'INDICE DU JOUR:

«Un paquet de papier mouchoir»

POUR PARTICIPER

Surveillez l'indice du jour, tous les jours à 16h45, Mario Grenier vous demande la "chose" du jour à 99¢. Une fois cette étape franchie, si vous découvrez ce que le concierge du Mistral écoute dans son baladeur, vous devenez automatiquement l'un(e) des quinze finalistes et méritez 99¢ (ça paiera le premier mois de loyer!). Tirage le vendredi 1er mai à 17 h.



LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

LE MISTRAL

Règlements disponibles à CHIK 98,9

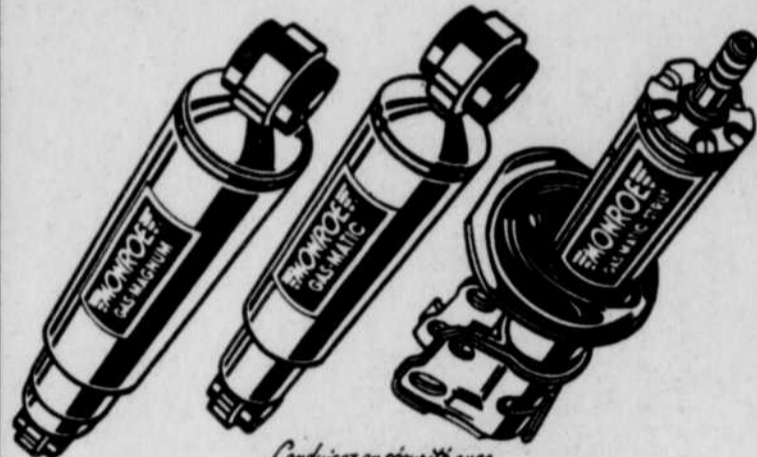
CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ ET NOUS VOUS OFFRIRONS LA VIDANGE D'HUILE.

VIDANGE D'HUILE GRATUITE LORS DE L'ACHAT DE JAMBES DE SUSPENSION ET AMORTISSEURS MONROE À CHARGE D'AZOTE.*

Améliorez la sécurité de conduite de votre véhicule et nous assurerons aussi le bon fonctionnement de votre moteur. Nous vous offrons:

- Des pièces de rechange de qualité: jambes de suspension et amortisseurs Monroe® Gas-Matic® et Gas-Magnum®.

Vidange d'huile gratuite avec cette offre, y compris vérification de tous les niveaux de liquides.



Conduisez en sécurité avec
MONROE
AMORTISSEURS & JAMBES DE SUSPENSION

GAGNEZ UNE BICYCLETTE MONROE

Ouvert du lundi au mercredi,
de 8 h à 17 h 30

Jeudi et vendredi, 8 h à 20 h

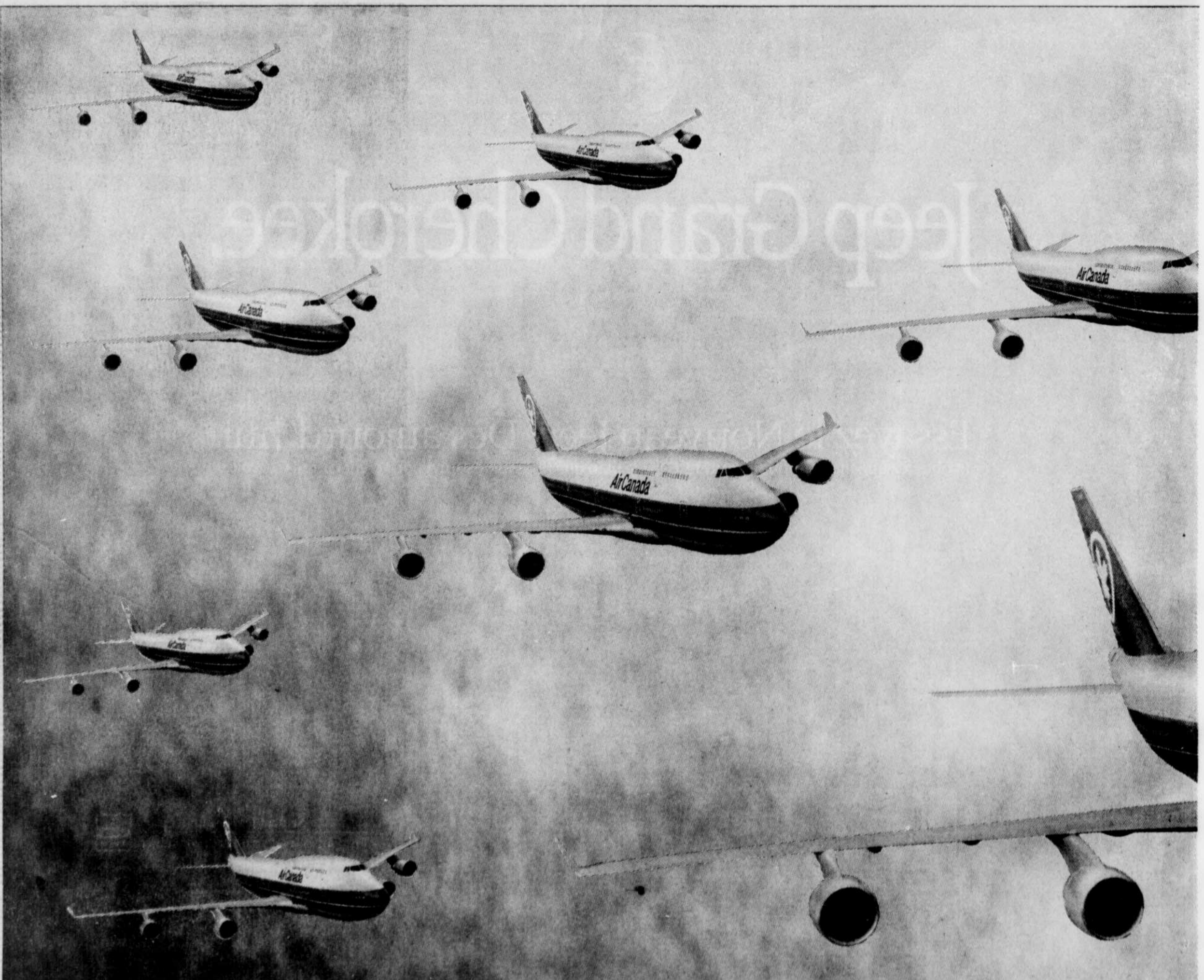
OUVERT LE SAMEDI

MÉCANIQUE
GÉNÉRALE

Plus que
des **PETITS PRIX!**

LOLIPNEU

Tél.: 871-3192
4065, boul. Hamel
Québec
(entre Masson et Henri-IV)



Le service Tel-Jeunes deux fois plus sollicité que prévu

MONTRÉAL (PC) — Au cours de sa première année d'existence, le service Tel-Jeunes a reçu 28 953 appels téléphoniques de jeunes, le double de ce qui avait été prévu.



Marina Orsini, porte-parole de Tel-Jeunes.

La comédienne Marina Orsini, porte-parole de Tel-Jeunes, y voit la démonstration claire que le service répond à un réel besoin. « Le chiffre parle par lui-même. Chez les jeunes, le besoin d'aide est énorme. Les gens qui les écoutent à Tel-Jeunes sont respectueux et dynamiques et sont là pour aider et non juger », a-t-elle soutenu, hier en conférence de presse.

Il s'agit de psychologues, travailleurs sociaux, sexologues rémunérés et qui ont au moins trois ans d'expérience professionnelle. Le bilan de la première année d'activité démontre que près des deux-tiers des appels ont été logés par des jeunes vivant à l'extérieur de Montréal.

Ceux-ci se sont d'ailleurs plaints d'avoir de la difficulté à rejoindre le service, la seule ligne 800, sans frais, étant très occupée. La moitié des appels proviennent de jeunes ayant entre 12 et 17 ans. Ce sont des filles dans trois cas sur quatre et l'heure de pointe se situe à 16 h 30. En raison de l'aide apportée par la Fondation Canadian Tire du Québec (500 000 \$ sur trois ans), une deuxième ligne sans frais sera bientôt disponible.

Les problèmes les plus fréquemment soulevés par les jeunes sont, dans l'ordre: les relations interpersonnelles (mésententes et chicanes avec les amis, difficulté à se faire des amis); les relations amoureuses (échecs, peines, anxiété reliée aux premières amours); les relations parent-enfant (conflit, discipline, règles familiales); la sexualité (information sur les maladies transmises sexuellement, relations sexuelles). En outre, 825 appels (ou 6,3%) touchaient des agressions

physiques ou sexuelles.

Les responsables de Tel-Jeunes estiment que la porte-parole Marina Orsini a joué un rôle clé dans le succès de ce nouveau service en le faisant connaître par le biais d'une publicité diffusée à la radio et à la télévision. Tel-Jeunes a un équivalent, et un précurseur, chez les adultes, Parents anonymes dont le porte-parole est le comédien Claude Meunier. « Au lieu de 'pogner' les nerfs, 'pognez' le téléphone », recommande-t-il aux parents qui croient perdre le contrôle de leurs enfants.

Les 77 bénévoles de Parents anonymes ont reçu 8440 appels téléphoniques au cours de la dernière année, une hausse de 9%.

Ils ont tenté de dédramatiser la situation dans le but de prévenir les gestes regrettables de parents à l'endroit de leurs enfants. Là encore, ce sont les femmes qui ont majoritairement utilisé ce service dans une proportion de 85%. Des 8440 appels à l'aide, 1601 ont été dirigés vers des groupes Parent-aide et 3531 vers d'autres ressources communautaires et gouvernementales.

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, VOUS AVEZ BESOIN D'ÉVALUER VOS DÉPENSES. INVESTISSEZ DANS UNE VALEUR SÛRE OÙ VOTRE ACHAT SE VALORISERA AVEC LE TEMPS... DES MEUBLES DE QUALITÉ PREMIÈRE QUI ONT FAIT LEUR PREUVE DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES AU QUÉBEC ET PARTOUT DANS LE MONDE, UN PERSONNEL DONT L'EXPERTISE SE SURPASSE POUR VOUS SATISFAIRE.

**« AMÉNAGEMENT PRINTEMPS »
UNE OCCASION À DES**

PRIX SPÉCIAUX
(SERVICE DE DÉCORATION INCLUS)




COLLECTION
FORUM
**ROLF
BENZ**
5 ANS DE
GARANTIE

FORUM 250/ROLF BENZ

La générosité des formes constitue l'une des principales caractéristiques visuelles de ce programme. Les lignes modernes de ce programme garantissent un confort multifonctions: il suffit de faire basculer les éléments supérieurs du dossier vers l'avant grâce à un moteur électrique incorporé, commandé par simple bouton pour obtenir un confort absolu quelle que soit la position choisie (installation facultative d'appui-tête et tablettes additionnelles).

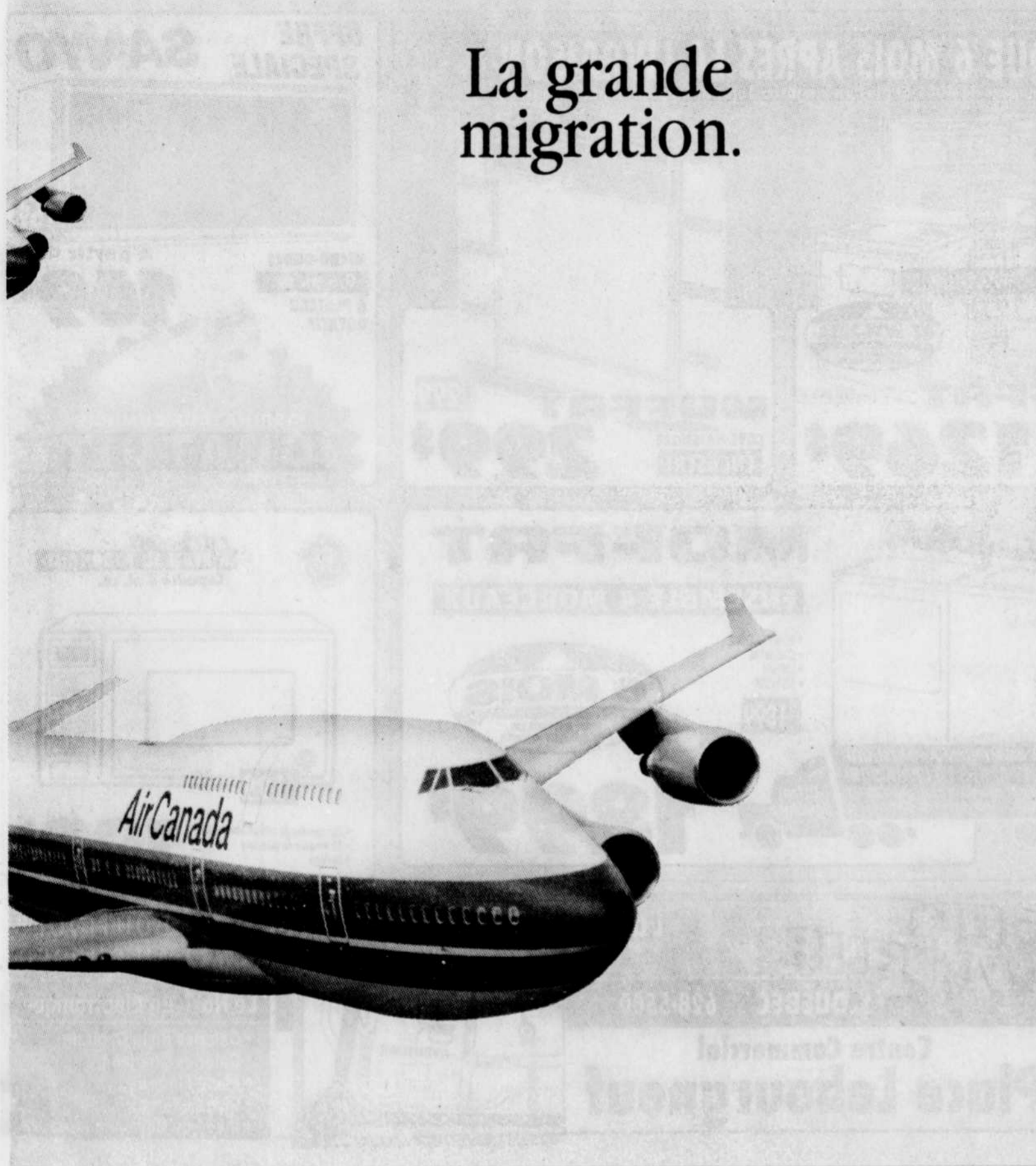
Canapé 3 places avec rallonge.

Rég. 6 355\$ SPÉCIAL 3 999\$ GR 14.

Château 
d'aujourd'hui

Montréal: Complexe Desjardins (514) 288-4191
Québec: 1515, rue St-Jean-Baptiste (418) 872-2321
(angle rues Hamel et Henri-IV)

La grande migration.



Avec plus de vols vers l'Europe que toute autre compagnie aérienne, Air Canada domine le ciel de l'Atlantique cet été.

Pour partir à la découverte de l'Europe, Air Canada est sans contredit le meilleur choix. Mais notre horaire incomparable n'en est pas la seule raison. Si vous décidez de voyager dans le confort exceptionnel de notre Première classe ou de notre classe Affaires, Air Canada vous offrira gratuitement, pendant une semaine, une voiture de grande taille! Enfin, vous pourrez du même coup accumuler les précieux milles Aéroplan^{MC}. Cet été, découvrez une autre raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada pour s'envoler vers l'Europe.

	Vols sans escale	Vols directs	Plus de vols que quiconque
Via Montréal:			
Paris	14		Oui
Londres	7		
Lyon		3	Oui
Nice	2		Oui


Air Canada

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le nouveau choix des Québécois

La Super Vente des Prix Historiques!

HALTE-GARDERIE GRATUITE
 OUVERTE LES JEUDIS & VENDREDIS DE 13H00 A 21H00
 LE SAMEDI DE 9H00 A 17H00

Pour enfants de 2 à 8 ans

Le Club AVENTURE ELECTRONIQUE

Accumulez vos points et profitez d'escomptes substantiels
 LES POINTS CORRESPONDENT AU PRIX DE L'APPAREIL SANS LES TAXES

SANYO CHAÎNE STÉRÉO avec LECTEUR LASER & TÉLÉCOMMANDE



- Correcteur 5 bandes
- Synchroiseur Am/Fm Stéréo
- Magnétocassette double
- Télécommande
- Analyseur de spectre
- Enceintes acoustiques

399\$

JVC MIDI-SYSTÈME avec LECTEUR LASER & TÉLÉCOMMANDE



RABAIS DE **100\$**

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

AMPLIFICATEUR
 • Égaliseur graphique 5 bandes
 • Son ambistérique
 SYNTONISATEUR
 • Mémoire 40 stations
 • Programmation 32 plages
 LECTEUR LASER
 • Fonction 3 voies CD
 • Programmation 6 plages
 • Contrôle automatique
 DOUBLE CASSETTE
 • Dolby B • Copie haute vitesse
 ENCEINTES ACOUSTIQUES
 • 2 voies • Système "Boss Reflex"

Rég.: 799.00

699\$

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

RECHERCHEZ CE SCEAU!

AUCUN DÉPOT
 AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT

RIEN À PAYER!
 avant OCTOBRE 92*

SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

Sur tous les produits: HITACHI, MOFFAT et JVC de 400\$ et plus
 CANON, PACKARD BELL, PANASONIC (mod: PV11), APPLE de 500\$ et plus

GRATUIT PASSE FAMILIALE



Une première au Québec
 Des KOALASI

ZOO DE GRANBY

AVEC TOUT ACHAT DE 250\$ ET PLUS
 2 ENFANTS ET 2 ADULTES VALEUR APPROX. DE 40\$

RCA COLORTRAK - 2000 RÉCEPTEUR-MONITEUR



21" STÉRÉO

RABAIS DE **50\$**

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

Rég.: 549.00

499\$

- 5 prises audio/vidéo
- Prise Super-YHS
- Sonnerie/Minuterie de sommeil

HITACHI Performance exceptionnelle



MENU FRANÇAIS ANGLAIS/ESPAGNOL

Rég.: 499.00

RABAIS DE **20\$**

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

MAGNÉTOSCOPE HQ

4 TÊTES/STÉRÉO HI-FI

- Télécommande "Vidéo Brain"
- Nettoyage automatique des têtes
- Mise en marche instantanée

479\$

Canon CAMESCOPE 8mm ZOOM 8x - 2 LUX



SAC DE TRANSPORT GRATUIT Valeur: 130\$

- 180° FlexiGrip MC
- Autofocus avec macro
- Blanc automatique

TÉLÉCOMMANDE, PILE & ADAPTEUR INCLUS

899\$

INCROYABLE! NE PAYER QUE 6 MOIS APRÈS LA LIVRAISON
 sur tous les électroménagers de 400\$ et plus en magasin. Sujet à l'approbation du crédit

MOFFAT ENSEMBLE LAVEUSE & SÈCHEUSE



799\$

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

MOFFAT ENSEMBLE RÉFRIGÉRATEUR & CUISINIÈRE



BLANC/BLANC

1269\$

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

MOFFAT LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ



299\$

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

OFFRE SPÉCIALE SANYO



MICRO-ONDES 0,6 pi. cu. à PLATEAU ROTATIF

À partir de: **169\$**

ASPIRATEUR LUMIÈRE GRATUIT

À L'ACHAT D'UN MICRO-ONDES DE SANYO VALEUR DE 49 99\$

MOFFAT ENSEMBLE 4 MORCEAUX



- RÉFRIGÉRATEUR
- CUISINIÈRE
- LAVEUSE
- SÈCHEUSE

1899\$

6 MOIS SUR ARTICLES PRÉ-SELECTIONNÉS

NE COMMENCEZ À PAYER QUE 6 MOIS APRÈS LA LIVRAISON!
 Aucune dépôt, aucun paiement, aucun intérêt
 Sujet à l'approbation du crédit

Offre Spéciale

GE MICRO-ONDES à PLATEAU TOURNANT Capacité 8 pi. cu.



199\$

- Commandes de cuisson électronique
- 10 niveaux de puissance
- Horloge

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL AGENT AGRÉÉ

CONCEPT NOVATEUR

La Plus Grande Surface d'Électronique au Québec!

QUÉBEC 628-5500

Centre Commercial Place Lebourgneuf



50 BOUTIQUES AU QUÉBEC

Le No 1 En Électronique

- Galeries de la Capitale
- Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Place du Royaume - Chicoutimi



« Une réflexion sur la qualité de la vie plutôt que sur la mort »

Nancy B. est encore très présente dans les souvenirs de Me Lapointe

MONTREAL — Après avoir obtenu pour Nancy B., le droit de mourir, Me Anne Lapointe ne sait toujours pas ce qu'elle aurait fait, elle, à la place de sa cliente.

LE SOLEIL

« La cause de Nancy B. m'a forcée à réfléchir, sur la qualité de la vie plutôt que sur la mort. Et je n'ai pas encore décidé ce que j'aurais fait, moi, à sa place », avoue l'avocate.

Nancy B. avait 25 ans. Atteinte

d'une forme grave du syndrome de Guillain-Barré, elle était paralysée des épaules aux pieds, un respirateur la maintenant en vie. Elle a dû demander à la cour supérieure la permission de débrancher l'appareil. Après avoir respecté les délais d'appel, Nancy B. a maintenu son désir de mourir.

Depuis cette cause, Me Anne Lapointe est invitée dans les congrès pour parler de son expérience qui a fait jurisprudence au Canada. C'était le cas, hier, au congrès de l'Association des hôpitaux (AHQ).

« Ce que je retiens de l'expérience, c'est l'importance de respecter la décision d'autrui. C'est plus qu'un principe, c'est très concret pour moi maintenant ».

La mort de Nancy B. l'a reconfortée et peinée à la fois. « Quand elle est partie, Nancy était sereine, mais ça fait toujours de la peine de voir quelqu'un mourir ».

La cause a ému l'avocate. Souventes fois, le soir, elle a pleuré. D'impuissance. « Elle était jeune. La maladie lui est tombée dessus comme la misère sur le pauvre monde. Alors, ça te prend aux tripes, tu trouves ça injuste ».

« Quand j'ai eu le jugement, je suis allée en porter une copie à Nancy. Je lui ai dit : ma job est finie, Nancy. Jamais plus nous n'avons reparlé de ça ». Anne Lapointe a continué de rendre visite à Nancy jusqu'au décès de sa cliente. Les deux femmes parlaient des émissions de télé, l'avo-

cate racontait sa semaine...

Le matin de sa mort, les parents, les deux soeurs (l'une d'elle était sa jumelle) ont rendu visite à Nancy. Depuis quelques jours déjà, les médecins lui administraient des sédatifs. « Mais les médicaments n'empêchaient pas la respiration. Si Nancy avait pu respirer une fois le respirateur débranché, elle l'aurait fait », explique Me Lapointe.

Durant la cause, l'avocate a trouvé difficile de faire face aux médias. « Je voulais protéger Nancy; une partie de son dossier était publique, mais en même temps je voulais lui laisser toute la marge de manoeuvre pour prendre sa décision sereinement. Elle a toujours été intrinsèque sur un point : son refus d'accorder toute entrevue ».

Pour Me Lapointe, Nancy B. était une jeune femme intelligente, énergique. « Elle avait beaucoup de caractère : quand quelque chose n'allait pas, ses yeux étaient très expressifs... »

Anne Lapointe n'est pas prête d'oublier Nancy B. : la cause reste un événement important dans sa vie personnelle et professionnelle.

Controverse autour de l'obligation d'adopter un code d'éthique dans chaque établissement

MONTREAL — L'obligation faite à chaque établissement socio-sanitaire du Québec d'adopter un code d'éthique suscite la controverse.

LE SOLEIL

L'avocat éthicien Martin Hébert y voit une « pirouette extraordinaire », une « récupération d'un vocabulaire à la mode » qui banalise l'importance de l'éthique.

Le théologien et éthicien Guy Durand y voit au contraire une bonne occasion de discuter autre chose que chiffres, efficacité et efficacité, dans notre système de santé.

Dans le cadre de son congrès annuel, sous le thème « les lendemains de la réforme », l'AHQ a organisé un atelier portant sur l'obligation, prévue par la loi 120 (art. 233), pour tous les conseils d'administration des établissements sociaux et de santé, d'adopter un code d'éthique.

Me Hébert n'en revient pas. « Ces codes d'éthique seront différents d'un établissement à l'autre, c'est incroyable, on va consacrer l'inégalité au nom de l'éthique... » Autre source d'injustice, remarque Me Hébert : les médecins et dentistes ne seront pas soumis aux obligations de ce code, puisqu'ils ne font pas partie du personnel de l'hôpital.

Pour Me Hébert, les problèmes d'éthique sont du cas par cas, ils ne peuvent pas être codifiés.

Seront précisés dans le code d'éthique de chaque établissement, le comportement auquel doit s'attendre le malade de la part des employés : le vouvoiement ou le tutoiement, la confidentialité, l'intimité à respecter, l'accès aux chambres.

Le Dr Fernand Labrie au pilori

Plus tôt en matinée, le journaliste et philosophe Jacques Dufresne s'en est pris au Dr Fernand Labrie et à sa dernière « découverte » : le test sanguin de dépistage du cancer de la prostate.

La semaine dernière, au cours d'une conférence de presse fort courue par les médias, le Dr Labrie suggérait à tous les hommes de plus de 50 ans de demander à leur médecin un simple test sanguin pour déterminer le taux de PSA (protéine libérée par la prostate) dans leur sang. Le test est

simple et peu coûteux : 25 millions \$ si l'ensemble des Québécois s'en prévalent.

« Dans toute autre profession, l'individu qui engagerait des fonds publics de façon aussi cavalière serait l'objet de sanctions sévères », proteste M. Dufresne.

Car, rappelle-t-il, l'utilité du test proposé par le Dr Labrie ne suscite pas l'unanimité dans le monde médical. Les urologues sont contre, parce que les autopsies révèlent que les hommes meurent avant que leur cancer de la prostate se développe.

Et pourtant, dans l'opinion publique et politique, le Dr Labrie a gagné la bataille contre ses détracteurs.

« ... le docteur Labrie fait de la publicité pour les compagnies pharmaceutiques qui le conventionnent... on se demande si le Québec ne va pas adopter à l'égard de l'industrie pharmaceutique la même stratégie qu'à l'égard des alumineries : accorder de généreuses subventions sous forme de médicaments payés par l'État à tous les prostatiques » craint Jacques Dufresne.

ne payez qu'à l'automne



recevez un cadeau*



SONY

Chaîne stéréo télécommandée d'une puissance de 130 watts

Modèle Sony HST-211, ampli 130 watts RMS total, correcteur graphique à 5 bandes, syntoniseur digital à quartz 20 mémoires, lecteur cassette double, télécommande, enceintes 3 voies Sound Dynamics.

Lecteur laser optionnel

Compatible à la télécommande, lecteur de disques audionumérique, programmable, fonctions : pose, répétition, lecture aléatoire.

199 \$

RABAIS DE 150 \$

599



TOSHIBA

Magnétoscope VHS HQ

La qualité Toshiba à prix très bas... câblodélecteur intégré, télécommande de multifonction, affichage à l'écran, programmation à l'écran.

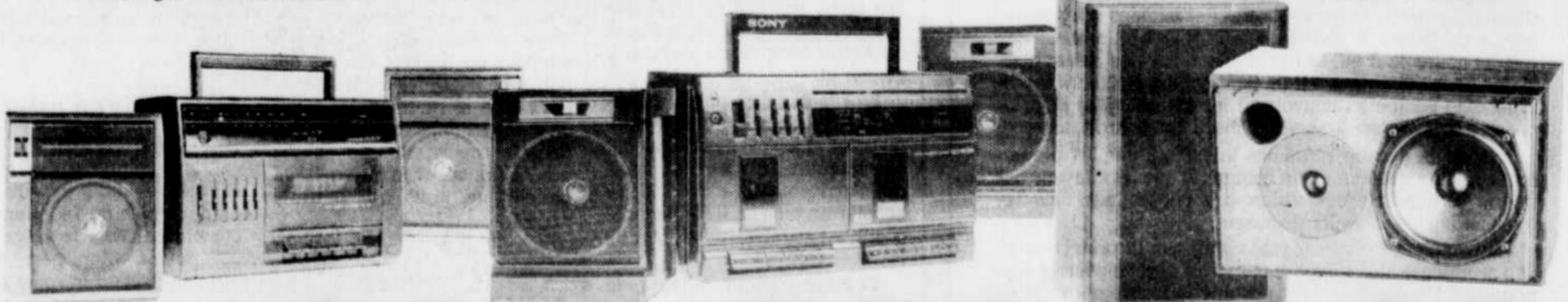
PIONEER

Laser double tiroir

Un lecteur de disque compact qui double votre plaisir. Lecture de 2 disques, modes : pose, recherche, lecture aléatoire.

RABAIS DE 100 \$

199



SONY

Portatif AM/FM cassette Correcteur graphique, enceintes détachables, la qualité Sony à petit prix.

89

SONY

Portatif double lecteur cassette Récepteur AM/FM stéréo, enceintes détachables, transfert rapide de copie cassette.

149

MISSION

Le son Mission à prix abordable, enceintes format étagère, 2 voies.

99 ch.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
55853646
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 000 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

DÉBUTER
CONFÉRENCE

M. Jean Campeau
Président du conseil,
Dontar Inc.

La décentralisation:
les perspectives de la Commission
Belanger-Campeau

le 30 avril 1992, de 12h à 14h
au Québec Hilton
(salle Porte Kent/St-Louis)

Pour information et réservation:
Mme Line Lacac
Téléphone: 649-1336
Télécopieur: 643-8083
Membres: 24\$, non-membres: 30\$

**INSTITUT D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE DU CANADA**
Région de Québec

Photo à titre indicatif
* sur achat de 300 \$ et plus, avec approbation du service du crédit, ne payez qu'en septembre 1992, sans intérêt, taxes payables à l'achat. Ou recevez un cadeau (casques d'écoute, baladeur, téléphone sans fil ou autres) spécialement sélectionné selon votre achat, si vous payez comptant ou par carte de crédit.

La clef de sol

840, Bouvier, via de la Capitale
sortie P.-Bertrand Nord 627-0840

2, Saint-Jean,
angle Salaberry 524-8431

Stationnement intérieur gratuit à l'arrière du magasin.

ÉDITORIAL

Des clochers bien plantés

Elles manquent de cohérence, les autorités municipales qui exigent de certains de leurs employés qu'ils habitent leur territoire mais n'en font pas une condition d'emploi pour leurs cadres supérieurs.

Et elles devraient avoir honte d'invoquer la Charte des droits pour s'en excuser. Aux dernières nouvelles, cette Charte ne couvrirait pas qu'une seule catégorie de citoyens. Il faut trouver ailleurs les vraies explications. Dans les méthodes de recrutement et les critères d'emploi qui imposent un concours pour certaines fonctions alors qu'on ne procède que par entrevues et recommandations pour d'autres.

Ou encore, dans le statut de contractuels plus ou moins temporaires des uns ou de permanents avec sécurité d'emploi des autres. Et admettons que jouent aussi la rareté des ressources compétentes recherchées ou l'abondance des candidatures pour combler un poste.

Pourquoi alors ne pas imposer à tous la même règle ? Parce que le lieu de résidence ne peut être un critère d'élimination quand on en a besoin d'un ? Et si le candidat compétent mais « étranger » dont on écarte le dossier était prêt à déménager, pour obtenir le poste convoité ? Cela n'est pas rare quand il y a moins d'emplois que de gens qui cherchent du travail.

Les prétextes pour appliquer un règlement arbitraire sont toujours mauvais. Une règle qui n'est pas également appliquée éveille immanquablement la méfiance.

Comme l'expliquait au SOLEIL M. Robert Gravel, professeur en administration municipale à l'École nationale d'administration publique, habiter la ville qui l'emploi peut favoriser l'intégration de l'employé municipal et sa sensibilisation aux réalités de ceux qui y vivent.

Idealement, la règle devrait s'appliquer à tous les fonctionnaires, dans toutes les administrations. Mais si ce principe « peut » amener une plus grande compréhension des problèmes que rencontrent les habitants d'un quartier, d'un secteur ou d'une rue, l'engagement des employés concernés n'est ni assuré ni automatique.

Être contribuable ne vous transforme pas nécessairement en bon citoyen. L'engagement et le sens des responsabilités ne viennent que par le civisme, l'éducation et la sensibilisation aux coûts et aux conséquences des décisions que l'on prend.

Dans cette optique, la condition de résidence devrait plutôt s'appliquer à tous ceux qui, avec les élus, décident des grandes orientations d'une administration.

Habiter certains des nouveaux quartiers d'une ville comme Québec ne sensibilise pas automatiquement un fonctionnaire, petit ou grand, aux problèmes d'un secteur plus ancien. Le Mesnil ne ressemble en rien à Saint-Roch, pas plus que Montcalm ne peut être comparé à Neufchâtel.

Le problème se pose-t-il en termes de lieu de résidence et à qui on paye ses taxes ou dans une interprétation partielle de la Charte des droits ? Dans les apparences d'appartenance à un milieu ou dans l'absence d'engagement envers les contribuables que l'on sert ?

Les notions d'équité et de qualité des services à la population devraient prédominer dans l'embauche du personnel dans l'administration publique. Et ceux qui décident, qu'il s'agisse du gabarit des édifices, de la circulation, la sécurité, l'hygiène ou la paix publiques, ne devraient toujours agir que dans le plus grand intérêt des citoyens. Sans aucune considération du clocher auquel ils appartiennent.

MARTINE R.-CORRIVAULT

Bloc-notes

Odeurs douteuses

Les dessous du projet de Waste Management dans Portneuf ne sentent pas bons.

L'intimidation dont certains propriétaires disent avoir été victimes de la part des mandataires de la multinationale n'est guère rassurante. Quels types de relations la firme aura-t-elle avec la population une fois qu'elle aura obtenu les permis qu'elle veut ?

Toutes les promesses qu'on a pu et pourra faire (pour dissimuler gentiment le dépôt aux yeux des gens des alentours) valent-elles quelque chose ? Si l'on ne s'enferme pas dans les fleurs du tapis avant même d'avoir obtenu les permis, il y a tout lieu de croire qu'une fois qu'elle les aura, l'entreprise aura encore moins de raison de prendre des gants blancs avec la population.

La connivence de certains élus, qui auraient assisté aux transactions entre les propriétaires des terrains et les porte-parole de Waste à l'hôtel de ville, laisse elle aussi des relents douteux. À qui se fier si même les élus jouent dans le dos de la population ? Il ne tient qu'aux électeurs que la prochaine équipe au pouvoir ait les mains nettes dans ce dossier et s'engage à servir d'abord les contribuables.

Devant le peu de scrupules manifesté par les promoteurs et leurs supporters, on comprend que les citoyens ont intérêt à imposer leur vision des choses par tous les moyens légaux dont ils disposent.

La bataille est d'autant plus claire que la protection de l'environnement ne s'oppose pas ici au développement économique. Un dépotier n'est pas une industrie porteuse de développement. Ce n'est pas là que la population de Portneuf trouvera les emplois dont elle a besoin. Les seuls bénéficiaires de ce projet seront les actionnaires de Waste et aucun d'eux ne viendra jamais s'établir à Saint-Alban !

Devant l'arrivée des multinationales du déchet, qui tentent de prendre le contrôle de l'ensemble du marché, c'est tout le Québec qui réalise que l'enfouissement des ordures est un service qui doit relever des autorités publiques.

À l'heure actuelle, le propriétaire d'un lieu d'enfouissement jouit du pouvoir de contrôler l'origine des déchets et la nature des rebuts qui y sont déposés. Quel propriétaire sera le plus fiable pour appliquer cette réglementation restrictive, sinon les autorités publiques ?

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS



Point de vue

Un recul des salaires des fonctionnaires

par Vincent DAGENAIS

(En réponse à l'entrevue de M. Daniel Johnson publiée dans LE SOLEIL, du 19 avril dernier)

La demande faite par le gouvernement aux organisations syndicales représentant les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et parapublic, sous ses apparences banales, représente une des plus grosses offensives depuis dix ans visant à obtenir un recul permanent des salaires dans ces secteurs, c'est-à-dire une perte nette et définitive du pouvoir d'achat des salariés de ce secteur.

Cette demande, si elle devait être agréée, représenterait aussi une mise en cause déléguée, irréversible, de la confiance nécessaire des membres salariés à l'endroit de leurs organisations syndicales.

Et dans l'opération, le moins qu'on puisse dire, c'est que la vérité des faits et des chiffres en prend pour son rhume.

Voyons d'abord les faits et les chiffres. Le gouvernement prétend le plus simplement du monde que le gel des salaires de six mois, qui s'applique aujourd'hui à tous les salariés, a perdu sa valeur et que la réponse syndicale à sa demande constitue un refus de contribution. Il laisse entendre que les circonstances ayant changé et le rythme de

croissance des prix ralenti, les syndicats refuseraient maintenant de respecter leurs engagements; c'est faux!

L'effort consenti par les salariés est en force aujourd'hui. Il rapporte au gouvernement 300 millions \$ en six mois de gel: ce n'est pas rien. Contrat signé, engagement pris, marchandise livrée!

La proposition syndicale ne revient pas là-dessus: ce qui est donné est donné; le gel des salaires est maintenu pour six mois et aucune récupération n'est demandée pour ces six mois. Pré-tendre que l'offre syndicale en réponse à la demande gouvernementale comporte une quelconque récupération est faux. Au contraire, l'offre syndicale va encore plus loin.

Nous devrions déjà être en pleine période de négociation (les conventions collectives se terminent le 30 juin); or, nous offrons de suspendre tout le processus pour un an si tout va bien: pas de négociation et gel de la situation telle qu'elle est, sans aucun coût supplémentaire autre que ceux déjà prévus depuis un an par l'entente.

Si le gouvernement le veut, on peut même dès à présent, commencer à préparer en toute tranquillité, par des comités techniques, la prochaine ronde de négociations. Pas de coût supplémentaire et 18 mois, les six déjà consentis plus 12 autres, de

report des négociations, ce n'est pas rien pour un gouvernement qui recherche la paix sociale. Mais la veut-il vraiment ?

Le gouvernement prétend dur comme fer protéger le pouvoir d'achat de ses salariés: c'est faux. Il fait d'abord table rase de 18 mois de hausse de prix, toute l'année 1991 et les six premiers de 1992: cela représente environ 4,9% ou 5%. Sa proposition représente entre 1,8 et 2% (inflation estimée en juin 1992): les salariés perdraient donc de façon définitive 3% de pouvoir d'achat. Il n'y a pas protection du pouvoir d'achat mais, au contraire, une opération qui, en détraquant l'entente, assure au gouvernement un recul permanent des salaires dans les secteurs public et parapublic. Il est clair que c'est exactement ce que le gouvernement recherche.

Les salariés des secteurs public et parapublic n'ont jamais consenti un tel recul permanent. Il s'agissait et il s'agit toujours d'une contribution importante mais ponctuelle (300 millions \$) et pas du tout de transformer les salariés de ces secteurs en cousins de sécurité permanents à l'égard des finances publiques.

Il n'a jamais été question ni explicitement, ni implicitement, ni au cours des discussions de l'an dernier, ni à aucun moment et encore moins de la part du gouvernement, de rechercher un

accord salarial fondé sur le taux d'inflation moins un certain pourcentage.

L'entente de prolongation convenue l'an dernier ne dit pas et ne signifie pas, comme le gouvernement le prétend, une indexation des salaires à l'indice des prix moins 1,5%, c'est-à-dire une perte définitive du pouvoir d'achat. Alors que les augmentations salariales des trois dernières années étaient accrochées à l'indice des prix (ce n'est pas un hasard, ni un miracle de la prévision, ce sont les conventions collectives qui le dictaient ainsi), c'est le gouvernement qui, l'an dernier, nous a proposé une augmentation fixe de 3%.

C'est donc une question de vérité. Et c'est une question de respect! M. Daniel Johnson et le gouvernement peuvent, s'ils le veulent, jouer avec leur crédibilité. Et ils le font allégrement; au nom de la lutte à l'inflation, ils ont demandé l'an dernier une entente de prolongation; à cause de la stabilité relative des prix, ils en demandent aujourd'hui plus encore. Et le respect de leur signature devient le cadet de leur souci, pourvu qu'ils passent à la caisse.

M. Vincent Dagenais est coordonnateur des négociations des secteurs public et parapublic à la CSN.

Votre Opinion

Dégeler l'économie

Le miracle, ce serait que nos députés votent la mise au frigo (un moratoire) de la taxe de vente provinciale et de la TPS. Cela aurait l'effet d'un dégel de l'économie, la circulation des biens reprendrait ainsi que la production, et même la caisse de notre ministre du Revenu y gagnerait.

La réalité, c'est que la récession gèle le cœur. Je suis commerçant et je vois des clients qui ont toujours leur emploi, mais qui n'arrivent plus à se décider à acheter un bien qu'ils aiment: le cœur est paralysé par le gel de la récession.

Comme partout ailleurs, le quartier Petit-Chaplain est touché par ce gel des consommateurs. La faillite récente de Poil de Carotte, des artisans appréciés depuis une quinzaine d'années, illustre les difficultés de beaucoup de vos commerces préférés.

N'auriez-vous pas le goût de vous dégeler le cœur? Il me semble que ce quartier est l'endroit idéal pour commencer à réagir: c'est un joyau qui vous appartient et qui vous tient à cœur. Il me semble que si plu-

sieurs d'entre vous recommandent à se faire plaisir en visitant ces commerces exceptionnels, et en écoutant la voix du cœur devant un bel objet, un beau vêtement, ça va dégeler la paralysie de la récession.

Faut bien commencer quelque part, pour que ça fasse tâche d'huile, et tout le monde en profitera. À moins de continuer à attendre un miracle de nos députés, plus habiles à sinistrer le pays qu'à le ranimer. Le cœur de la récession, c'est la récession dans le cœur, vous ne pensez pas? Et le cœur, c'est vraiment chacun de nous qui peut le dégeler.

Hubert Beaudry
Québec

Québécois, restez!

Nous sommes un groupe de citoyens ordinaires de Kingston. Nous vous écrivons pour vous dire que le Québec devrait demeurer au sein du Canada. Nous témoignons un véritable respect envers les contributions québécoises à la vie politique, culturelle et économique du Canada.

Notre histoire commune a été jalonnée par des négociations et des luttes chroniques. Mais ce n'est pas mauvais en soi. C'est

même un signe de réelle démocratie. Si nous morcelons le Canada, certains intérêts voraces au sein du «Nouvel Ordre mondial» n'attendront que ce moment pour mieux nous manipuler, le Québec y compris.

S'il vous plaît, Québécois, ne nous laissez pas!
Sally Baird et 3 autres signataires
Kingston, Ontario

Le mépris en retour

(Lettre à Ovide Mercredi)

Votre culture a une histoire, la mienne aussi. Je suis la 7e d'une famille de 14 enfants. J'ai été élevée dans le respect des différences. Mon père, simple fermier, prenait la route chaque semaine pour vendre la viande et les légumes produits à la ferme afin de boucler son budget.

À chacune de ses tournées ou presque, il ramenait un pouceux à la maison: un Américain, un Européen, des gens provenant de partout à travers le monde. Curieux et heureux de partager de nouvelles façons de faire, nous étions prêts à échanger quelques mots d'anglais avec les Américains, à polir notre langage avec les Français, bref, à faire de notre mieux pour que les

gens se sentent à l'aise chez nous. C'est ce que l'on appelle avoir le cœur sur la main.

Aucun d'entre nous ne se doutait un seul instant que cette attitude pourrait, un jour, nous conduire à notre perte. Notre seul et unique souci, c'était de bien faire. Hélas, nous payons très cher aujourd'hui cette ouverture d'esprit qui caractérise le peuple québécois. Nous récoltons la haine, le mépris, le rejet de ce que nous sommes. Les preuves sont là: après avoir exploité à fond cette ouverture d'esprit, M. Ovide Mercredi a bafoué un règlement vieux de plus de 200 ans et déclaré à tous les Québécois qu'ils étaient moins que rien.

Trop c'est trop. Je sens mon cœur se refermer, le racisme naître en moi et ça m'inquiète. Il me reste encore quelques amis à la réserve montagnaise de Betsiamites mais nos relations se détériorent de jour en jour. Je suis une Blanche et ça ne représente rien de bon. Tout cela parce que des gens comme vous et Max Gros-Louis tiennent des propos insultants et incendiaires.

Rose-Marie Gallant
Forestville

LES IDÉES DU JOUR

Gardons-nous des procédés irlandais



par

Raymond GIROUX

Québec

Cher Harvey,

Je reviens tout juste de Belfast. Non, je n'ai pas gagné à la loterie, pas plus que je n'ai envoyé deux dessus de boîtes de céréales pour gagner des vacances gratuites à un endroit de mon choix. Non. On m'a simplement demandé de participer à une rencontre d'universitaires anglais et irlandais pour donner ce que le programme officiel décrit comme une perspective médiatique sur la situation politique canadienne.

Je me demandais ce qui pouvait distinguer un point de vue médiatique de tout autre point de vue. J'ai compris, après deux jours passés à participer à des ateliers qu'un point de vue universitaire n'est qu'un sentiment personnel camouflé sous des enquêtes scientifiques, tandis que notre perspective journalistique n'en est pas moins personnelle, mais vue à travers le prisme de nos propres expériences. Ainsi, il

n'y a aucune honte à participer à de telles rencontres même sans détenir de doctorat!

Pourquoi Belfast, donc? Pour la douzaine de Canadiens et de Québécois invités là-bas par des experts «canadianistes» autant britanniques qu'irlandais, il y avait comme une étrange sensation d'avoir été jetés par exprès dans une ville victime des pires effets de l'inconséquence politique.

L'Irlande du Nord vit une guerre de religion permanente. Du moins, c'est ce qu'ils disent. Plus j'essayais de comprendre, moins je réussissais. Historiquement, il y a une seule Irlande, tout comme il y avait une seule Nouvelle-France étirée de Gaspé à La Nouvelle-Orléans. Puis arrivèrent les Britanniques, en Irlande comme ici.

Les Irlandais étaient catholiques, les Anglais protestants. C'est peut-être simplement un prétexte pour se battre. Mais comme les Irlandais ont perdu leur langue, à toutes fins utiles, ils devaient chercher autre chose pour démontrer leur «distinction». Après quatre jours à Belfast, mon cher Harvey, je peux te dire que nous sommes très heureux que la religion ne fasse pas partie de nos débats nationaux comme en Irlande, en Yougoslavie ou au Liban.

Ceux qui vient en Irlande du Nord doivent choisir leur camp. Les catholiques votent pour l'un des partis nationalistes, c'est-à-dire l'un de ceux qui préconisent la réunion avec l'Irlande de qui les Britanniques les ont séparés lors de l'indépendance, dans les années vingt. Les protestants, eux, votent pour un des partis dits unionistes, qui veulent demeurer au sein du Royaume-Uni.

Il n'y a pas de juste milieu, si je crois ce que les politiciens de l'université Queen's de Belfast nous ont dit. Même les quartiers résidentiels respectent ces différences religieuses. Les visiteurs savent s'ils se trouvent dans un quartier catholique ou protestant en regardant les graffitis sur les murs et les clôtures. S'ils chantent la gloire de l'IRA, c'est signe que vous êtes dans un secteur catholique. S'ils honorent l'Ulster Defence Association (UDA), vous êtes chez les protestants.

On nous disait que les rues étaient sécuritaires et la criminalité, très basse. Bien sûr, il ne peut y avoir beaucoup de petits voleurs quand tu croises un convoi militaire à toutes les dix minutes, quand il y a deux soldats le doigt sur la gachette devant chaque édifice public, quand toutes les voitures doivent arrêter ici et là pour une inspection policière. C'est comme

si la Crise d'octobre, avec son intervention militaire et ses perquisitions sans mandat, se poursuivait depuis 1970 à Montréal et à Québec.

Et la politique, là-dedans, me demanderas-tu? La démocratie y est à un stade ultime de décrépitude. Des administrateurs locaux ont donné un récépissé pour les participants au congrès à Stormont, l'ancien Parlement de l'Ulster fermé depuis 20 ans par les Anglais parce que la majorité protestante, environ le tiers du 1,5 millions d'habitants d'Irlande du Nord, refusait de reconnaître les droits des catholiques.

L'édifice accueille maintenant des fonctionnaires et sert à l'occasion pour quelques mondanités. Symbole suprême d'indignité, nous avons bouffé quelques viandes froides assis sur la table du Secrétaire de l'ancien Sénat provincial, pendant qu'un autre invité sirotait un verre de sherry assis sur la chaise du président. Quelques cyniques y voyaient déjà un heureux présage de ce qui devrait arriver à Ottawa...

D'un autre côté, il faut reconnaître que l'Irlande elle-même est encore un pays profondément catholique, peu ouvert aux dissidences. Les évêques font et défont les gouvernements, une situation peu invitante en réalité pour les

De Kingston à Québec

NDLR. L'éditorialiste Raymond Giroux, du SOLEIL et Harvey Schachter, rédacteur en chef adjoint du WHIG-STANDARD de Kingston, en Ontario échangent une correspondance où chacun tente d'expliquer sa société à l'autre. Ces lettres seront publiées simultanément dans les deux quotidiens, à tous les deux jeudis.

Cette semaine:

Pour éviter un Belfast

protestants si jamais l'Irlande devait retrouver son unité.

Il y a aussi une autre chose qui me laisse douter de la rationalité des jeux politiques: l'Irlande et le Royaume-Uni sont maintenant copain-copain sur la scène internationale comme dans la communauté européenne et seraient tous deux prêts à larguer l'Irlande du Nord au beau milieu de l'Atlantique sans autre forme de procès.

Pourquoi? Parce qu'il semble bien que seule une intervention armée massive des Anglais, qui fouilleraient tous les garages et toutes les fermes de l'Irlande du Nord pour y trouver des armes et des explosifs, pourrait mettre fin au conflit.

Les habitants de Belfast veulent la paix, amis ils se sont maintenant habitués à un certain degré de violence qui les laisse indifférents aux attentats qui se produisent à toutes les semaines.

Comment peut-on éviter un tel sort à Montréal et Ottawa? D'abord, il faut respecter les mi-

norités. Si le Canada ne peut endurer l'existence d'une société distincte dans ses frontières, il en mourra. L'Irlande n'a jamais au cours des siècles donné le moindre indice qu'elle pouvait écouter les demandes légitimes des protestants, ce qui explique pourquoi ils ont refusé de s'y joindre lors de l'indépendance.

Mais après la partition, eux mêmes se sont conduits comme s'ils vivaient seuls, sans s'occuper de leur minorité catholique. Qu'est-ce qui se produirait si vous nous jetiez hors du Canada parce que vous refusez nos demandes pour plus de pouvoirs économiques et politiques, puis décidez de garder le West Island et le comté de Pontiac au sein du Canada? Je crois que ce serait l'amorce d'un processus très très laid qui nous mènerait tous au désastre. Essayons de nous entendre, et si on ne peut pas, faisons-le de manière civilisée.

Raymond



par

Harvey SCHACHTER

Kingston

Cher Raymond,

Je n'ai jamais été en Irlande et je ne veux pas y aller non plus, parce que tout ce que je lis au sujet de la situation là-bas me décourage et n'a pas de sens. Mais quelquefois, je ne me sens pas trop loin de l'Irlande lorsque je prends mon propre journal pour lire les écrits de ceux qui envoient des «lettres au rédacteur». Nous publions une page ouverte au public qui s'appelle «Forum», et j'ai l'impression que nous sommes plus près de capturer l'intolérance de notre communauté que n'importe quel autre journal canadien.

Prenons, par exemple, certaines lettres récentes — en fait, celles-ci se trouvent parmi les plus douces, en comparaison de celles d'il y a un an — sur le sujet général des relations entre le Québec et le Canada.

«J'aimerais entendre ce que d'autres gens pensent au sujet de forcer nos enfants d'apprendre le français lorsque le Québec ne permet pas d'affichage en anglais au Québec, comme la Cour suprême du Canada l'a décrété. Je pense

Parfois je sens que l'Irlande n'est pas si loin

que les gens de langue française ne sont que des hors-la-loi. Ne pensez-vous pas qu'il soit grand temps que les gens de l'Ontario mettent le Québec à sa place?»

«Je suis consterné devant les manœuvres pathétiques des différents groupes qui se trouvent au pouvoir et des hommes d'Etat qui manipulent les événements pendant cette soi-disant «crise constitutionnelle» qui est complètement inventée. On nous conditionne, nous les Canadiens, de façon systématique, à accepter l'inacceptable et à tolérer l'intolérable. Les termes mêmes de «la société distincte» sont tout à fait ridicules, et le reste du monde doit se tortiller de rire devant notre stupidité. Cependant, assurez-vous que si cette abomination devenait partie du code, alors dans très peu de temps, les événements nous enseigneraient une leçon très douloureuse: les Canadiens français pragmatiques et xénophobes affirmeront que le statut leur donne le droit incontesté d'exiger et de mettre en pratique tout ce que leurs petits coeurs vindicatifs désirent.»

«J'ai travaillé pour la marine pendant cinq ans, et les marins canadiens-français maltraitaient les marins anglophones. Cela a commencé lorsque le président de

la République, Charles de Gaulle, est venu au Canada et a mis dans la tête des Québécois l'idée qu'ils étaient supérieurs à nous. Il aurait dû aller en Allemagne pour ouvrir sa grande gueule. Si le Québec veut s'en aller, qu'il s'en aille maintenant. Le plus tôt sera le mieux. N'achetez rien là-bas, ne vendez rien là-bas. Plus de bonbons du reste du pays, qui sera forcé de donner et de continuer à donner sous la menace du chantage.»

«Qu'est-ce que les gens de ce pays ont qui les arrête de faire un tel bruit dans chaque village et dans chaque ville du Canada afin d'ôter le pouvoir au chef des clowns avant qu'il n'ait d'autres idées géniales qui lui arrivent? La trahison, c'est la trahison, peu importe la manière dont il l'entend ou que le Québec se sert du chantage pour atteindre ses propres buts.»

«Les francophones comme vous croient que vous avez besoin des services en français seulement comme les écoles, les collèges, les institutions de santé, les centres communautaires, les ensembles de résidences à loyer modéré... ad infinitum. Et tout cela aux frais du pauvre contribuable canadien qui souffre.»

«Le Whig Standard continue

à vendre la langue française et l'idée de la société distincte. Qu'est-ce qu'il y a d'aussi distinct? On ne parle le français qu'en France et au Québec. L'anglais, on le parle et on l'apprend partout dans le monde. Alors pourquoi Brian Mulroney continue-t-il à nous forcer d'avaler le français dans le reste du Canada?»

«Où voulez-vous habiter, au Canada ou en Nouvelle-France? Voulez-vous habiter dans un pays où la connaissance de la langue anglaise vous rend égaux, ou dans un pays où les habitants sont forcés d'apprendre la langue française afin de bénéficier des occasions que le Canada présente?»

«Récemment à l'émission télévisée «Front Page Challenge», l'invitée spéciale était Pierrette Venne. Betty Kennedy lui a demandé ce qu'on fera du programme aérospatial, de l'Office nationale du film et d'autres sociétés du gouvernement fédéral si le Québec décide de se séparer. Sa réponse fut «nous les garderons». A quoi, Jack Webster a vite

répondu que ces sociétés n'appartenaient pas au Québec, mais à tout le Canada. Est-ce que la réponse de cette femme faisait écho au plan d'action du Québec de garder à l'intérieur de sa province ce que les impôts de tous les Canadiens y ont mis? Cela nous fait réfléchir.»

«La législation répressive des projets de loi 22, 101 et 178 a attaqué les anglophones et leurs institutions et a fait que des milliers d'anglophones comme nous-mêmes ont quitté le Québec en déménageant hors de ses frontières. Ils n'avaient aucun désir, ni à cette époque-là ni à l'instant actuel, de promouvoir l'unité — mais plutôt de promouvoir la discrimination et le désaccord, qui se trouvent à la base du pouvoir abusif. Mettez le blâme là où il faut le mettre! La loi de la majorité se fait attendre depuis longtemps.»

«Si les habitants du Québec ont été maltraités, c'était au mains de la France. Ce pays-là n'est pas venu à leur secours lorsque l'Angleterre leur a pris leur patrie — ils se seraient trouvés sans patrie si l'Angleterre les avait

vraiment mis en déroute. Au lieu de cela, l'Angleterre leur a permis de garder leurs maisons, en leur demandant seulement de prêter serment au roi d'Angleterre. L'Angleterre a gagné le Canada par une guerre juste contre un peuple qui se protégeait avec des armes dans des châteaux forts. Les Français avaient pris le Canada aux Indiens en plantant une croix et en déclarant qu'ils prenaient la terre au nom du roi de France. Les Indiens se défendaient avec leurs arcs et leurs flèches contre des armes à feu. Je sais qu'il est un crime de critiquer les Français, mais je me demande s'ils mettaient Jésus sur la croix qu'ils ont plantée.»

Raymond, tu as raison. Ce pays se dégrènerait rapidement, en se transformant en un désordre assez laid. Nous avons nos différences — nos plaintes et nos rancunes — mais nous devons essayer de venir à bout de nos problèmes d'une manière civilisée. Il n'y a pas tout un océan entre l'Irlande et nous.

Harvey

MOCASSINS DE PEAU DE PORC

34⁹⁵ la paire 2 paires 60\$



Bovet

Voici d'excellents mocassins fabriqués en peau de porc de première qualité et munis de semelles de caoutchouc cousues.

- (A) Empeigne matelassée. Pointures 7 à 12, sauf 11½, largeur D. : Brun havane, taupe, noir, blanc cassé.
- (B) Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe.
- (C) Modèle lacé 3 oeillets. Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe

- Centre Eaton 849-9281
- Fairview Pte-Claire 694-9050
- 4475 est. bd Métropolitain 374-4555
- Galerias d'Anjou 353-6310
- Carrefour Laval 687-1670
- Promenades St-Bruno 653-5100
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Nous ne vendons pas de chaussures au Centre Rockland
- Place Ste-Foy 653-6255
- Place Fleur-de-Lys 522-4057
- Galerias de la Capitale 627-5730

JE chante

CHIK 98,9

LESOLEIL

Entrepôt de la chaussure

LUIGI

Ste-Foy • Charlesbourg • Lévis • Québec

La Jungle

jusqu'au 24 avril... venez chanter dans La Jungle, tous les matins à 8 h 15!

À GAGNER :

- Tous les matins!** L'un des 35 vestons en cuir d'une valeur de 250 \$, offerts par L'entrepôt de la chaussure Luigi.
- Toutes les semaines!** L'une des 8 machines à chanter Karaoke d'une valeur de 800 \$, parmi les meilleurs de la semaine.

GRAND PRIX :

- Un système de son ultra sophistiqué d'une valeur de 10 000 \$, tiré au hasard parmi les 35 participants!

Ce matin 8 h 15, ne manquez pas Carole MISERANI, Neufchâtel

LA CHANSON DU JOUR

Africa de Toto

Hurry boy it's waiting there for you... it's gonna take a lot to drag me away from you There's nothing that a hundred men and more could ever do I bless the rains down in Africa Gonna take something to do the things we never had...Ooh Hoo

Écoutez La Jungle à CHIK 98,9 pour plus de détails.

Règlements disponibles à CHIK 98,9.

A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt**

COMMENCEZ À PAYER LE...

12 Avril 93

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

**GRATTEZ
et
GAGNEZ**

le montant
de votre
achat



LAURIER



~~749~~

meuble de rangement
noir ou blanc
fini texturé

DE PLUS
GRATTEZ
UN RABAIS DE
20\$ 50\$ 100\$



**GRATTEZ
JUSQU'À
600\$ DE
RABAIS**

Choix de
matelas



CAUSEUSE
Relaxon

DE PLUS
GRATTEZ
UN RABAIS DE
20\$ 50\$ 100\$

~~529~~

DE PLUS
GRATTEZ
UN RABAIS DE
20\$ 50\$ 100\$

~~499~~

Expansion Design
(sofa-lit)



* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques.

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 avril 1993 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411